

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL



JEUDI 11 MARS 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 72
54 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL - OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LE SPORT



Les Nordiques devenus lents et amorphes

Les Nordiques ont subi hier un 4^e revers de suite contre un club de la division Adams, une défaite contre des Sabres anormalement efficaces sur la route. **S-2 et S-3**

LA RÉGION

Levée partielle du huis clos à Baie-Comeau

La cour a levé partiellement le huis clos décrété, mardi, au procès des huit adultes de la Haute-Côte-Nord inculpés de crimes sexuels sur de jeunes enfants. **A-3**

LE QUÉBEC

La SAAQ adoucit ses règles concernant les orphelins

La Société d'assurance automobile assouplira ses règles pour indemniser les orphelins à la suite du décès du père dans un accident d'automobile. **A-3**

LE CANADA

Des conservateurs du Québec regrettent leur hâte

Bien des conservateurs québécois, pour qui c'est la première expérience d'un congrès au leadership, ont l'impression de s'être fait embarquer un peu vite. **A-4**

LE MONDE

Boris Eltsine gagne une bataille, pas la guerre

Boris Eltsine a survécu, hier, à une tentative de le destituer, mais les parlementaires conservateurs devraient tenter, aujourd'hui, de réduire ses pouvoirs. **C-1**

L'ÉDITORIAL

Sages-femmes : trouver un compromis

La loi sur les sages-femmes en milieu hospitalier n'est pas parfaite. On comprend l'opposition des médecins, mais il est urgent de trouver un terrain d'entente. **A-12**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	B-3 et B-4
Bridg	C-9
Décès	C-8 et C-9
Économie	B-6 à B-12
Éditorial	A-12
Horoscope	C-9
Les idées du jour	A-13
Le monde	C-1 et C-2
Où aller à Québec	B-4
Une place au SOLEIL	A-10
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux, neige légère diminuant en après-midi, max. -4, min. -10.

Demain: Ensoleillé mais plus froid, maximum -7, minimum -15. **S-16**

La secte de Sainte-Anne-de-la-Pérade se dit pacifique

«La police se pensait à Waco»

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE — Les membres de l'Ordre du temple solaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade croient que l'enquête de la Sûreté du Québec sur un présumé complot d'armes prohibées impliquant trois individus de ce mouvement ésotérique n'est que le « syndrome de Waco ».

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Selon Didier Quéze, responsable de la société agricole asso-

ciée à l'Ordre, la vingtaine de policiers de la Sûreté du Québec, vêtus de gilets pare-balles, croyait avoir affaire à un émule de David Koresh et à des « Davidiens » comme ceux de Waco,

au Texas, lorsqu'ils ont procédé, lundi soir, à une perquisition dans la maison de ferme du mouvement.

« Ils ont fouillé partout, mais ils n'ont même pas trouvé un lance-pierres », mentionne Louis-Marie Bélanger, originaire de Beauport, qui fait partie du mouvement depuis neuf ans.

Au cours d'une entrevue au

SOLEIL, hier après-midi, dans la vaste demeure de l'organisation, sur les bords de la rivière Sainte-Anne, MM. Quéze et Bélanger se sont dissociés complètement du complot visant à obtenir des armes à autorisation restreinte. Cet arsenal, croit la SQ, devait servir à « protéger les membres de la secte contre l'apocalypse prévue sous peu. » Un mandat exécutoire a été émis contre celui qu'on soupçonne d'être la tête dirigeante de ce mouvement ésotérique, Luc Jouret, 45 ans, un médecin homéopathe qui se trouverait en Suisse.

Selon M. Quéze, l'un des deux individus arrêtés, Jean-Pierre Vinet, de Verdun, est un ex-membre du conseil d'administration du mouvement, mais il ne l'a pas vu depuis longtemps. Quant à l'autre suspect dont l'identité a été révélée, Herman Delorme, de Granby, il aurait déjà assisté à quelques conférences à Sainte-Anne-de-la-Pérade, mais sans plus.

L'origine de l'Ordre du temple solaire se perd dans la nuit des temps. Le Dr Jouret, qui donne des conférences aux quatre coins de la planète, n'aurait fait que l'approprier avec une sauce de modernisme. Sa doctrine viserait à recréer un homme nouveau par une alimentation saine et une transformation de sa spiritualité, dans l'attente du Jugement dernier. Au Québec, une centaine de personnes auraient adhéré au mouvement, dont près de la moitié habiterait à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

« M. Jouret est venu à quelques reprises ici pour prononcer des conférences, mais sans plus. Ce n'est pas le super gourou qu'on se plaît à décrire, continue M. Quéze. Qu'il ait donné des conférences sur l'Apocalypse ou les Sept sceaux, ne change rien, ça marche partout, dans les boutiques Nouvel âge ou ailleurs. Nous ne sommes pas une secte religieuse, mais voulons seulement perpétuer une tradition. »

« Je n'ai pas de mal à croire que les gens de Sainte-Anne-de-la-Pérade ignorent tout des projets de Jouret, ils ne savent pas ce qui se passe en haut », affirme au SOLEIL Yves Casgrain, directeur de la recherche à InfoSectes. Son organisation a reçu seulement cinq plaintes au sujet de l'Ordre du temple solaire, principalement de gens qui estimaient avoir été volés par le mouvement. Toutefois, certifie M. Casgrain, aucune information reliée à des gestes de violence n'a été relevée au sein de cette organisation.

« La violence ne se rattache pas au discours de ce groupe, ça ne va pas avec leur doctrine.



Didier QUÉZE

Vraiment, je ne comprends pas ce qui arrive », renchérit Bertrand Ouellet, porte-parole du Centre d'information sur les nouvelles religions.

Autres textes en page A-2

Brasseur et Eisler raflent l'or



Après six ans de travail acharné, la Québécoise Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler ont signé la performance de leur vie, hier, pour finalement être sacrés champions du monde en couple de patinage artistique, à Prague.

Page S-5

Un rapport interne met le doigt sur plusieurs plaies

Changements exigés à la Sécurité civile

QUÉBEC — La gangrène ne cesse de gruger les énergies de la Direction générale de la sécurité civile (DGSC), pourtant fort malmenée depuis sa création en 1989.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Née de la fusion de deux autres directions générales — protection contre les incendies et protection civile — ce virage, selon un rapport interne, aurait réduit

à néant « 25 années d'efforts et de progrès ».

Neuf membres de la DGSC, représentant autant de services, ont participé à ce *remue-ménages* intitulé « Réflexion sur l'organisation de la Direction générale de la sécurité », avec le concours d'une quarantaine d'employés. Le document, que LE SOLEIL a pu parcourir, pose une série de constats quant à la protection des biens et des personnes en cas de sinistres ou de catastrophes majeures.

Les auteurs reconnaissent que cette instance, qui relève du

ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, traverse une période « difficile et cruciale ». Un contexte de travail qui se répercute en une « insatisfaction grandissante de nos clients et, d'autre part, (en) un climat d'incertitude et de méfiance au sein des employés ».

Le groupe de travail, qui a signé collectivement son rapport en juillet 1992, tranche que des changements sont donc devenus « impératifs ». Des sources du SOLEIL signalent qu'aujourd'hui comme hier, la situation dénoncée est demeurée la même.

Plusieurs doléances et lacunes ont été recueillies par le groupe auprès des employés. Par exemple, le secteur de la prévention des incendies serait laissé pour compte ; la DGSC ne s'acquitterait que partiellement des devoirs qui lui sont impartis par la Loi sur la prévention des incendies ; la coordination serait « quasi inexistante » entre les personnes chargées de préparer les projets de décret d'assistance financière aux citoyens victimes de sinistres, comme ceux édictés dans la foulée de la crise d'Oka ou des inondations de l'île En-

chanteresse et les fonctionnaires devant les administrer.

Quant à ces décrets justement, issus du conseil des ministres, le personnel de la DGSC y voit là une procédure trop longue lorsqu'il s'agit d'une situation d'urgence. On avance donc la suggestion de doter cette direction des crédits nécessaires ; ce qui éviterait des délais souvent de plusieurs mois avant que les sinistres soient indemnisés.

Ce n'est pas la première fois que l'administration de la DGSC est sur la sellette depuis sa création.

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ÇA SE POURSUIT À NOS CAMPS D'ÉTÉ

Camp de séjour d'apprentissage de la langue anglaise

Voici une occasion unique de perfectionner son anglais :

- Trois heures d'ateliers d'anglais dispensés quotidiennement
- Séjours offerts : 5 jours-4 nuits et 12 jours-11 nuits
- Éducateurs anglophones ou francophones bilingues
- Garçons et filles âgés de 7 à 13 ans
- Activités éducatives et récréatives animées en anglais tout au long du séjour
- Installation « auto de montage » (spéléologie (exploitation de grottes))
- Transport à partir du YMCA inclus dans le coût
- Escalade, tir à l'arc, canot, randonnée pédestre, etc.
- Dortoirs (garçons et filles séparés)



SALON DES CAMPS D'ÉTÉ DU YMCA
10 au 13 mars 1993,
Place Laurier.

Journée « L'enfant créatif »
18h15 à 18h30 : Spectacle de magie par Denis Feraud
18h45 à 19h00 : Théâtre de marionnettes par Bernard Grouin
19h15 à 19h30 : Spectacle de magie
19h45 à 20h00 : Théâtre de marionnettes

SUPER CONCOURS
« Hé ! les parents ! »
plus de 7 000 \$ en prix
dont un ordinateur Macintosh*
(voir les conditions au YMCA ou chez les commanditaires)

TELE*
*Macintosh est une marque déposée

CAMPS D'ÉTÉ
du YMCA
(garçons et filles)

LES INSCRIPTIONS ONT DÉBUTÉ AU YMCA DE QUÉBEC, 835, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST. RENSEIGNEMENTS : (418) 527-2518.

Sainte-Anne-de-la-Pérade secouée par les révélations sur l'Ordre du temple solaire

Une ex-membre dénonce le « gourou » de la secte

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE — Un véritable ouragan médiatique s'est abattu sur le petit village de Sainte-Anne-de-la-Pérade, hier, à la suite de divulgations policières sur les activités illicites de membres de l'Ordre du temple solaire, établi à cet endroit depuis 1984. Partout, c'était le principal sujet de discussion, amplifié, sur l'heure du dîner, par les révélations d'une rescapée de ce mouvement, sur les ondes d'une station trifluvienne.

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

Rose-Marie Klaus, une Suisse qui a suivi son mari sur « la terre promise » de Sainte-Anne-de-la-Pérade, il y a huit ans, a tiré à boulets rouges sur l'Ordre du temple solaire et son supposé gourou, le Dr Luc Jouret, qu'elle tient responsable de ses ennuis financiers et conjugaux.

« Nous devons travailler quinze heures par jour, prier toute la nuit, debout, autour d'une bougie. Nous n'avions pas le droit de parler aux gens du village, on nous disait qu'ils n'étaient que des profanes et nous, les élus de Dieu », a expliqué en substance Mme Klaus, qui estime avoir perdu environ un million de dollars dans cette aventure sectaire. Un procès intenté en cour supérieure contre la société agricole lui a rapporté 150 000 \$.

« Jouret a tout empoché. Chaque réunion ne servait qu'à trouver des moyens d'amasser de l'argent. Il ne s'intéresse qu'à ceux qui ont de l'argent », a-t-elle ajouté.



ROSE-MARIE KLAUS

Selon Mme Klaus, l'obsession des membres de l'Ordre pour la fin des temps était telle qu'ils ont construit un abri nucléaire sous la ferme, en 1987, où ont été entreposés des vivres. Le terrain et les bâtiments avaient été achetés en 1984 des frères du Sacré-Coeur,

au prix de 235 000 \$, payés rubis sur l'ongle par un ex-actionnaire de la société agricole à la base du mouvement.

Cette coopérative, vouée à la culture de produits biologiques, devait faire faillite un peu plus tard, entraînant dans la déche plusieurs actionnaires dont Mme Klaus et son mari, qui, contrairement à sa femme, n'a pas rompu ses liens avec l'organisation. Depuis, les membres ont poursuivi les activités d'une boulangerie et fondé l'Association pour l'étude et la recherche des sciences de vie du Québec.

« Elle et son mari ont fait un placement et la compagnie s'est plantée, que voulez-vous ? », a indiqué au SOLEIL le porte-parole de l'Ordre, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, Didier Quèze, qui prenait toute l'histoire avec un grain de sel. « Elle a perdu beaucoup d'argent, c'est vrai et c'est dommage, mais ce n'est pas elle qui en a perdu le plus. Sauf que c'est elle qui crie le plus fort ».

Ex-instituteur en France, M. Quèze a balayé du revers de la main les allégations de Mme Klaus. Que ce soit le supposé abri nucléaire, la contrainte exercée sur les membres pour demeurer sur la ferme ou l'interdiction de parler aux gens du village. « Au fond, toute cette histoire est peut-être une bonne chose, ça va nous permettre de démystifier un paquet de ragots ».

Rumeur quand tu nous tiens...

Les dénonciations de Mme Klaus, si elles ont fait les choux gras de la station CJTR en pleine période de sondages, ne semblaient étonner outre mesure les citoyens de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

« Ça fait cinq ans qu'elle en parle à ses amis », raconte une citoyenne de Sainte-Anne-de-la-Pérade, rencontrée avec un groupe d'amies dans un snack-bar. Autour d'un café, les rumeurs allaient bon train. De messes noires au lavage de cerveau, en passant par les échanges de couples, tout y passait...

« Il existe un aspect secret, ça c'est sûr », mentionne le curé du petit village de 2400 personnes, Maurice Cossette. « Personne à Sainte-Anne ne connaît le contenu de leurs réunions, mais l'existence d'un complot d'armes, ça, c'est la première fois que j'en entends parler ».

M. Cossette, qui croit que le mouvement s'inspire davantage de principes philosophiques naturels que de la secte religieuse pro-



C'est dans cette demeure de Sainte-Anne-de-la-Pérade que l'Ordre du temple solaire tient ses réunions. Seulement six personnes, dont un couple avec son enfant, y vivent en permanence.

prement dite, tient toutefois à rassurer ses ouailles. « Les policiers n'ont rien trouvé d'alarmant à Sainte-Anne. D'après ce que j'en

sais, il est hors de question pour les membres de l'Ordre de s'armer et de se défendre contre d'éventuels envahisseurs. »

Un mandat d'arrestation est émis contre Luc Jouret

QUÉBEC — La Sûreté du Québec n'a pas voulu divulguer, hier, le nom de son policier arrêté mardi en même temps que deux autres individus, dans une affaire de complot pour trafic d'armes et de possession d'armes prohibées.

par **GUY DUBÉ**
LE SOLEIL

Ce policier de 20 ans de carrière, attaché au poste de la SQ de Cowansville (Estrie), a été libéré peu après son arrestation, en attendant qu'un procureur de la Couronne statue sur son dossier.

Son cas a été confié à Me Michel Ayotte, procureur au palais de justice de Sherbrooke. L'avocat ne rendra pas de décision avant demain, pour déterminer si le policier sera mis en accusation concernant la vente d'armes. En attendant la fin des procédures, il a été relevé de ses fonctions.

Au bureau des relations publiques du quartier général de Montréal, la Sûreté du Québec précise qu'elle ne peut identifier publiquement une personne qui n'a pas encore été mise en accusation.

La SQ n'a d'ailleurs pas voulu ajouter une seule virgule, hier, aux renseignements qu'elle avait émis la veille par l'entremise d'un communiqué.



La tête dirigeante de la secte, Luc Jouret.

Deux personnes accusées

Les deux personnes accusées dans cette affaire de complot d'obtention d'armes prohibées reviendront en cour au palais de justice de Montréal, le 13 avril, pour déterminer la date de leur procès.

Il s'agit de Herman Delorme, 45 ans, ex-enseignant de Granby et courtier en assurances, résidant dans le Canton de Shefford (Estrie); et de Jean-Pierre Vinet, 54

ans, un chargé de projet à Hydro-Québec, domicilié à Verdun.

Trois armes semi-automatiques de calibre 9 mm et 380 et deux silencieux ont été saisis dans la résidence de Delorme.

Selon le communiqué de la SQ, Delorme, Vinet et le policier feraient partie d'une secte appelée l'Ordre du temple solaire. Les armes devaient servir à défendre la trentaine de membres de cette secte, établie dans l'ancien domaine des frères du Sacré-Coeur à Sainte-Anne-de-la-Pérade (Mauricie).

Cette présumée secte est dirigée par un homéopathe suisse, Luc Jouret, âgé de 45 ans. Toujours selon la SQ, Jouret aurait annoncé l'apocalypse pour bientôt, au cours d'un des séminaires qu'il tient régulièrement à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Un mandat exécutoire partout au Canada a été émis contre Jouret, qui se trouverait en Suisse présentement. La SQ l'identifie comme étant « la tête dirigeante de la secte ».

Au cours d'une entrevue téléphonique, Herman Delorme a mentionné de son côté qu'il n'a été qu'un instrument dans cette « histoire banale qui prend des proportions extraordinaires ». Selon ses dires, son seul crime a été de rendre service à un ami.

Ryan n'a pas envie de partir en croisade contre les sectes

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, dit qu'il n'est pas question que le gouvernement et la Sûreté du Québec partent en croisade contre les sectes religieuses à la suite des accusations portées ces jours derniers contre des membres de l'Ordre du temple solaire.

par **GILBERT LEDUC**
LE SOLEIL

« Dans la mesure où une secte n'incite pas ses membres à commettre des actes illégaux, ce n'est pas l'affaire du gouvernement, ni de la police », a soutenu M. Ryan à sa sortie des travaux de l'Assemblée nationale. « Si on signale à la police l'existence de comportements illégaux, comme en témoigne le fait rapporté dans les journaux d'hier, les personnes nettement identifiées seront appelées à rendre compte de leurs actes devant la justice ».

« Ce n'est pas l'affaire du gouvernement de commencer à tenir des renseignements sur les sectes religieuses », a ajouté le ministre de la Sécurité publique qui tient à ce que les médias et la population évitent d'établir des « généralisations » entre les événements qui se déroulent présentement à Waco (Texas), les accusations portées contre deux membres de

l'Ordre du temple solaire et l'ensemble des sectes religieuses. « Demander au gouvernement et, à plus forte raison, à la police de commencer à colliger des renseignements sur les sectes religieuses, c'est assez odieux », a commenté M. Ryan en précisant que les sectes sont « légales » et qu'elles ont le plein droit d'exister.

Par ailleurs, le ministre juge tout à fait « normal » que les citoyens soient informés sur l'exis-

CORRECTION

Le propriétaire du dépanneur détenteur d'une agence de la Société des alcools du Québec, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, n'est pas M. Raymond Houle, comme nous le mentionnions dans un reportage publié, hier, en page C-1. M. Houle est le gerant du commerce dont la propriétaire est Mme Nicole Blanchette.

tence des sectes religieuses et leurs us et coutumes. L'organisme Info-Secte, qui s'acquitte de cette mission, s'est vu couper sa subvention de 13 000 \$ cette année par le gouvernement du Québec. Sans vouloir s'étendre sur la justesse de couper les vivres à Info-Secte, M. Ryan s'est contenté de dire qu'il ne « contestait » pas la décision gouvernementale.

Quant aux accusations qui pourraient être portées contre le policier de la SQ, M. Ryan affirme que « des êtres faillibles, il peut y en avoir dans toutes les classes de la société. Il n'y a rien d'étonnant là-dedans ».

6/49
3-6-9-39-46-47
(complémentaire)
1
EXTRA
936390
LA QUOTIDIENNE
tirage du 10-03-93
4-1-0
1-4-7-6



Imper lin enduit

matière du printemps, le lin multiplie ses effets...

apprêté, enduit, d'aspect ciré pour un long manteau kimono, enveloppant, ceinturé, avec large *capuchon-châle*.

marine, vert acier. 8 à 14... 210.00 manteaux contemporaine®.

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL



Me Yvan Fortin, à gauche, est le procureur de la Couronne. Ceux de la défense sont dans l'ordre Me Christian Maltais et Me Jean-Claude Dufour.

Les cégépiens n'impressionnent pas Robillard

QUÉBEC — La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de l'Éducation, Lucienne Robillard, ne s'est pas laissée impressionner par les votes de grève des cégépiens et a clairement confirmé que sa réforme comportera l'imposition de mesures pour forcer la réussite.



Lucienne Robillard : c'est nettement prématuré de réagir à une réforme qui n'est pas encore déposée.

par PIERRE APRIL de la Presse canadienne

Aux questions répétées du porte-parole de l'opposition et député du Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, qui l'a invitée, hier, à repousser toute tentative « d'ouvrir la porte à une plus grande érosion de la gratuité dans le milieu collégial », la ministre a parlé « d'une réforme orientée vers des moyens incitatifs ».

« L'ensemble de cette réforme, a-t-elle dit, sera orienté pour aider les jeunes à réussir. Oui, nous songeons à des moyens incitatifs qui permettront aux étudiants de sortir des cégeps avec des diplômes crédibles dans leur poche. »

M. Brassard est revenu à la charge en accusant la ministre de placer son ministère sous la tutelle de ses collègues des Finances, Gérard D. Levesque, et du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, « en acceptant de considérer des mesures punitives qui ne peuvent avoir que des impacts négatifs et néfastes en matière d'accessibilité aux études collégiales ».

« De ce côté-ci de la Chambre, a répliqué Mme Robillard, on agit en concertation et en complémentarité dans une vision globale de ce qu'on doit faire pour les jeunes, pour le développement social et économique du Québec, et c'est dans ce sens-là que se situera la réforme. On n'agit pas sous tutelle et on ne décrète pas non plus les conditions aux enseignants tel que l'a fait l'opposition » (en 1982).

Prématuré

Avant de participer à la période de questions, Mme Robillard a par ailleurs incité les cé-

gepiens, qui ont décidé d'agir et de préparer leur résistance. « à attendre que la réforme soit déposée au printemps avant de s'emporter ».

« Je considère que c'est nettement prématuré de réagir à une réforme qui n'est pas encore déposée, a-t-elle dit, puisque les intentions gouvernementales vont être connues au printemps. »

« Présentement, je ne sais pas à quoi les étudiants réagissent, a précisé la ministre, et je leur suggère de se préoccuper pour l'instant de la réussite de leur année scolaire. »

Mme Robillard a ensuite promis aux étudiants de leur donner le temps de réagir une fois que le projet de réforme aura été déposée en Chambre.

« Je leur dis : 'attendez', a-t-elle indiqué, je sais que tout le monde attend la réforme avec impatience et je constate, à la lumière des événements, qu'elle est vraiment nécessaire. »

La commission parlementaire chargée d'étudier le système collégial au Québec a terminé ses travaux le 18 décembre dernier et la ministre estime que trois mois, c'est très peu pour préparer une réforme qu'elle a qualifiée de substantielle.

« Ce n'est pas mon intention de bousculer le processus gouvernemental à cause des menaces de grèves, a-t-elle conclu, même si je sais que les étudiants sont anxieux de connaître les changements qui seront apportés. »

Crimes sexuels sur la Côte-Nord

La défense tente de prouver que l'accusée n'a pas parlé librement

BAIE-COMEAU — Le tribunal a entendu hier, le témoignage d'un enquêteur de la Sûreté du Québec au procès de cette mère de famille de Saint-Paul-du-Nord accusée, avec sept autres personnes, d'inceste et d'agressions sexuelles sur des enfants.

textes d'ANNIE ST-PIERRE collaboration spéciale

Les procureurs de la défense, Yvan Fortin et Christian Maltais, ont interrogé pendant presque quatre heures le policier Alain Tremblay sur les circonstances entourant l'arrestation de la femme, le 15 avril 1992. Me Fortin a tenté de démontrer au tribunal que la déclaration de sa cliente, faite aux policiers cette même journée, ne s'est pas faite librement, sans promesses ni menaces. « Nous voulons prouver que cette déclaration a été faite dans un climat de contraintes afin qu'elle ne soit pas admise en preuve », a-t-il expliqué à sa sortie de l'audience.

À quelques reprises, la tension s'est fait sentir dans la salle où une quinzaine de curieux assistent au procès de la femme contre qui pèsent cinq chefs d'accusations d'agressions sexuelles sur des mineurs et un chef d'inceste sur son fils. La défense a mené un

interrogatoire « serré » du policier Tremblay et lui a même fait avouer qu'il roulait à 140 km à l'heure lorsqu'ils ont conduit l'accusée au poste de police. Cette

dernière, qui a hoché la tête négativement tout au long de ce témoignage, aurait éclaté en sanglots à deux ou trois reprises lors de son arrestation.

La cour a ajourné à la fin de ce témoignage. Le procès reprend, ce matin, avec la fin de cette preuve en voir-dire. Un deuxième policier

qui a procédé à l'arrestation de l'inculpée sera entendu.

Il est déjà assuré que ce procès se poursuivra jusqu'à demain. Le juge Guy Ringuet devrait donc fixer, lundi, la date des procès des sept autres accusés dans ce dossier. Il est fort probable qu'il faudra quelques mois avant d'en connaître le dénouement.

Les médias obtiennent un allègement du huis clos

BAIE-COMEAU — Le juge Guy Ringuet, de la cour du Québec, a levé partiellement l'ordonnance de huis clos qu'il avait décrétée, mardi, au procès des huit adultes de la Haute-Côte-Nord inculpés d'inceste et d'agressions sexuelles sur de jeunes enfants.

C'est à la suite des représentations de Me Serge Francoeur, mandaté par les médias d'information, dont LE SOLEIL, que la juge Ringuet a pris cette décision. Le procureur de la Couronne, Me Yvan Fortin, avait d'abord demandé le huis clos complet pour l'ensemble des procédures entourant

les accusés. Il s'est appuyé sur le fait que quatre des six témoins sont des mineurs et qu'il serait impossible de se rendre à terme, dans cette procédure, si le contenu des témoignages était publié.

Me Francoeur a par la suite expliqué « qu'en arriver à l'exclusion complète des journalistes prive le public du droit à l'information. Il a invoqué l'article de la

liberté de presse, contenu dans la Charte canadienne des droits et libertés « qu'on tente alors de restreindre, avec un huis clos total ».

Après un court ajournement, le juge a considéré la demande de la Couronne sur l'âge des témoins, en maintenant l'ordonnance de non-publication sur les noms des présumées victimes et des accusés mais a levé le huis clos « de façon limitative ». La Couronne pourra à nouveau l'exiger si un témoin est intimidé par la présence du public.

Indemnités lorsque le père ne paie pas de pension La SAAQ adoucit ses règles concernant les orphelins

QUÉBEC — La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) a décidé d'assouplir ses règles administratives pour le paiement d'indemnités aux orphelins à la suite du décès du père dans un accident d'automobile.

par PIERRE PELCHAT LE SOLEIL

Ainsi, à l'avenir, même si le père ne paie pas sa pension alimentaire au moment de l'accident, la SAAQ va verser une indemnité aux orphelins. Par le passé, la société d'État a refusé d'accorder une indemnité aux orphelins du fait que le père ne payait pas sa pension alimentaire.

Mme Pauline Boissinot du service des communications de la SAAQ a confirmé, hier, au SOLEIL, que des directives nouvelles avaient été données afin de mieux indemniser les orphelins. L'indemnité ne sera toutefois versée que dans la mesure où il y a un jugement de cour ordonnant le paiement d'une pension alimentaire. « Cette mesure s'applique aux cas présentement sous étude, à ceux en révision et à

ceux soumis à la Commission des affaires sociales », a-t-elle précisé.

Le mois dernier, LE SOLEIL faisait état du cas du jeune Miguel Brillant, âgé de 11 ans, que la SAAQ avait refusé d'indemniser du fait que son père ne payait pas sa pension alimentaire. La SAAQ avait reconnu, par la suite, la nécessité de modifier la loi afin que les personnes à charge comme Miguel soient traitées équitablement à l'avenir. Avant que la loi ne soit modifiée, ce qui peut prendre plusieurs mois, l'organisme d'État s'est engagé à revoir ses règles administratives.

Avec les modifications que vient d'apporter la SAAQ, tout porte à croire que le jeune Miguel Brillant et sa mère pourront recevoir une indemnité de plus de 30 000 \$. La mère de Miguel, Hélène Rocheleau, n'avait toute-

fois pas eu de nouvelles hier de la SAAQ.

Par ailleurs, les dirigeants de cet organisme n'en continuent pas moins leurs démarches afin que des modifications soient apportées à la loi pour indemniser plus équitablement les orphelins. Toutefois, les changements aux directives concernant les orphelins ne règlent pas tous les cas des orphelins qui se sont vus refuser une indemnité.

À la SAAQ, on espère toujours voir la Loi sur l'assurance automobile être amendée ce printemps mais compte tenu des délais et des procédures au ministère de la Justice, il y a de très fortes chances que des modifications ne soient apportées qu'à l'automne.

Par ailleurs, la société d'État n'a pas l'intention de récupérer des indemnités déjà versées aux grand-parents d'orphelins même si elle verse une nouvelle indemnité à ces derniers. Dans le cas du jeune Rocheleau, ce sont les parents de son père qui avaient reçu un chèque de la SAAQ.



Il paraît probable, maintenant, que le jeune Miguel Brillant et sa mère Hélène Rocheleau, ci-dessus, pourront recevoir une indemnité de plus de 30 000 \$.

Vous voulez économiser? Regardez en pages B5, B7, B9.

Bell des gens de parole^{MC}

LA POLITIQUE



Kim Campbell, la candidate non déclarée à la succession du premier ministre Brian Mulroney, a été encore hier la cible de l'opposition aux Communes à propos de l'intention de la Défense d'acheter des hélicoptères.

Des conservateurs québécois regrettent d'avoir agi à la hâte

OTTAWA — La hâte des conservateurs québécois à sauter dans le train de la victoire a des conséquences inattendues : une démotion pour Pierre Blais (Justice), une promotion pour Monique Landry (Secrétaire d'État), les actions de Marcel Danis (Travail) en hausse à la bourse des candidats, et des excuses embarrassées des députés de la région de Québec pour Barbara McDougall (Affaires étrangères).

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Les tordages de bras et les manœuvres de coulisse de Gilles Loiselle et de Marcel Masse ont fait une première victime : l'organisateur en chef des conservateurs du Québec a troqué son poste de coprésident de la campagne nationale du Parti conservateur pour un poste de coprésident de la campagne provinciale d'un candidat dont on ne sait pas encore s'il deviendra le chef du même parti.

Cela s'est passé le week-end dernier. Kim Campbell souhaitait avoir une femme à la présidence de son organisation du Québec et a offert le poste à Monique Landry, qui fut coprésidente de la campagne nationale aux élections générales de 1988. Avant de conclure une entente finale, la ministre de la Justice a tout de même demandé l'avis de l'organisateur

de Joe Clark au Québec en 1983, son collègue Marcel Danis.

Danis a fait comprendre à Mme Campbell que Mme Landry avait très peu d'influence en dehors de la région de Montréal et qu'il serait prudent de trouver un autre organisateur pour Québec et l'Est de la province. Gilles Loiselle n'ayant pas les qualités d'un organisateur, Mme Campbell appela Pierre Blais pour lui offrir « la présidence » de son organisation au Québec.

Pierre Blais, qui ne savait pas que le même poste avait été offert à Mme Landry, a accepté. En fait, un ministre québécois a fait comprendre au député de Bellechasse que s'il n'embarquait pas avec la ministre de la Justice, il perdrait de toute façon son titre de coprésident de la campagne nationale après le 13 juin. Malheureusement pour Pierre Blais, le clan Campbell a ébruité la nouvelle de sa conversion avant même que ses négociations ne soient terminées.

nisation de Brian Mulroney. Danis est connu dans l'ensemble du parti et amènerait avec lui des éléments puissants de l'ensemble du pays.

Par contre, le clan Campbell encourage Marcel Danis à se présenter lui-même pour rogner sur la base québécoise de Jean Charest et le couper de tout lien avec l'aile nationaliste du parti. Danis a dit hier, après une courte rencontre avec Brian Mulroney, « avoir pris sa décision » qu'il rendra publique d'ici la fin de semaine.

Enfin, Barbara McDougall a fait une visite secrète aux députés de la région de Québec dimanche dernier. On sait que la ministre des Affaires étrangères a été, bien avant Kim Campbell, la favorite des députés du Québec. En 1986,

elle a participé à un long caucus à l'université Laval et a impressionné les conservateurs du Québec avec la qualité de son français.

Selon des députés qui ont assisté à cette rencontre, plusieurs étaient gênés d'être obligés de repousser ses avances : « Nous ne savions pas que vous alliez être candidate, et nous nous sommes déjà engagés pour Kim Campbell ». Même si l'excuse est un peu artificielle puisque les assemblées pour le choix des délégués au congrès du 13 juin n'ont pas commencé, bien des conservateurs québécois, pour qui c'est la première expérience d'un congrès au leadership, ont l'impression désagréable de s'être fait embarquer un peu vite.

En Bref

■ Ricardo Lopez candidat ?

OTTAWA — Le député conservateur de Châteauguay, Ricardo Lopez, qui s'était fait remarquer lors de la crise d'Oka par ses virulentes dénominations des Mohawks de Kanawake, songe très sérieusement à être candidat à la direction du Parti conservateur. Il y a lieu selon lui de mettre de l'ordre dans les finances du pays. Ainsi prône-t-il des coupures draconiennes dans l'aide à l'étranger et à la défense. « J'ai une nouvelle vision du pays à offrir », a-t-il dit hier, et inutile de dire qu'elle penche vers la droite...

■ Nombre et noms

OTTAWA — Si on en croit l'évaluation de certains députés conservateurs du Québec, plus de la moitié d'entre eux auraient déjà choisi leur camp. Jean Charest détiendrait l'avantage du nombre et Kim Campbell, celui des noms les plus en vue avec notamment trois ministres et un ex-ministre. De toute manière, selon Jean-Pierre Blackburn, c'est cette semaine que la quasi-totalité des députés vont se brancher, même s'ils ne le diront pas tous ouvertement.

■ La longue balle

OTTAWA — Le député Gilbert Chartrand n'a pas encore fait son choix. À l'entendre, il se pourrait bien qu'il ne se range pas comme ses collègues chez Kim Campbell ou chez Jean Charest. Le député québécois qui n'a rien à perdre et opèrerait pour une troisième option gagnante, frapperait la longue balle, glissait-il hier l'oeil malicieux.

■ Ex-ministre pour Valcourt

OTTAWA (PC) — Le camp Valcourt se précise. L'ex-ministre des Anciens combattants Gerald Merrithew s'est affiché ouvertement, hier, en faveur de son collègue néo-brunswickois pour l'encourager à se lancer dans la course à la direction du Parti conservateur. Lorsqu'on l'interroge sur ses intentions, M. Valcourt, lui, ne dit rien. Jusqu'à présent, il peut compter sur l'appui indéniable de la sénatrice conservatrice Brenda Robertson, l'une des organisatrices principales du camp de Brian Mulroney au congrès de 1983. M. Valcourt a également récolté d'autres appuis non négligeables du Nouveau-Brunswick : Jean Gauvin, député conservateur provincial, et le sénateur Jean-Maurice Simard.

■ Blais perd un conseiller

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, Pierre Blais, a accepté hier la démission de l'un de ses conseillers politiques, Terrence Wade, accusé d'avoir agressé sa conjointe. Wade, qui est âgé de 40 ans, a été appréhendé et inculpé à la suite d'un appel téléphonique reçu par la police provinciale de l'Ontario, au cours du week-end. Wade devait participer au colloque sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, qui se tient actuellement à Toronto.

Campbell aura un code de déontologie

OTTAWA (PC) — Une fois que sa candidature à la succession de Brian Mulroney sera officielle, la ministre de la Défense Kim Campbell compte imposer un code de déontologie à ses bénévoles et à ses supporters.

« Si je deviens candidate, j'aurai des règles pour assurer la déontologie de toutes les personnes qui travaillent avec moi », a-t-elle déclaré à sa sortie des Communes. Elle envisage aussi de limiter le montant que les individus et les

entreprises pourront verser dans son trésor de guerre, a-t-elle confirmé.

La ministre de la Défense a été forcée de préciser ces questions après qu'une copie d'un discours faisant état de cette question eut été coulée à la presse.

À première vue, il s'agirait d'un brouillon de discours qu'elle aurait pu prononcer pour annoncer son entrée dans la course à la direction du Parti conservateur.

Mme Campbell a toutefois refusé d'authentifier le document, affirmant ne l'avoir jamais vu ni lu et d'ignorer son origine.

Selon ce texte, Mme Campbell soutient fermement la TPS et le libre-échange et croit que ceux qui disent pouvoir y mettre fin mentent à la population.

Le document fait état de sa vision de la démocratie et de son désir de redonner espoir et confiance aux Canadiens.

Les cartes de Danis

Contrairement à Blais, Marcel Danis a tellement bien joué ses cartes que trois organisations le courtisent et lui offrent maintenant de jouer un rôle national. Très tôt après la démission de Brian Mulroney, le ministre du Travail a laissé entendre qu'il avait l'intention de se présenter lui-même, puis est disparu une semaine en Floride, un téléphone cellulaire à portée de la main.

Jean Charest et Barbara McDougall lui ont offert la présidence de leur campagne en échange de ses talents d'organisateur. En 1983, il avait réussi à rafter la moitié des délégués du Québec en faveur de Joe Clark, contre la puissante et riche orga-

CLIC
LA FAÇON
D'APPRENDRE L'ANGLAIS

<p>FORMULE Petites équipes de 4 à 6 (élèves de même niveau).</p> <p>DURÉE 45 heures</p> <p>DÉBUT 5 avril 1993</p>	<p>FIN 10 juin 1993</p> <p>BUT Fonctionner en anglais en milieu de travail et en voyages (téléphone, réunions, relations humaines, actualités, réservations).</p> <p>COÛT 359 \$ Incluant matériel didactique, taxes, attestation de fin de programme, reçu officiel d'impôt.</p>
--	---

N'ATTENDEZ PLUS, IL Y A UN COURS D'ANGLAIS "CLIC" POUR VOUS. TÉLÉPHONEZ-NOUS!

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER
CLIC SAINTE-FOY, 2750, CHEMIN SAINTE-FOY
659-2542
Permis #CP0826

LYNN CHARPENTIER

Économisez jusqu'à 15\$ par année
Placez une couverture isolante sur votre chauffe-eau.

1 800 567-KILO

ENLÈVEMENT IMMÉDIAT
Aéroport international de Mirabel
par
ENCAN PUBLIC
MARCHANDISE SAISIE PAR LES DOUANES AMÉRICAINES

Liquidation immédiate d'une cargaison de tapis chinois tissés main saisie par les douanes américaines.

TAPIS DE CHINE ET D'ORIENT
EN LAINE ET AUTRES CARGAISONS

TAPIS PERSANS DE VALEUR

La collection comprend de grands tapis chinois à poils longs, Tiensien, Beijing, Bokhara, Tabriz, Soie Quom, Kashan, Moud, Belouch, des centaines d'autres tapis certifiés, authentiques et étiquetés.

SAMEDI 13 MARS, 14 h
Inspection à compter de 13 h
HÔTEL DES GOUVERNEURS
3030, boul. Laurier, Sainte-Foy
Salon Argenson Frontenac

Conditions de paiement comptant, chèque visé, VISA et MasterCard
Pièce d'identité requise pour inscription

AVIS :
Certificat d'évaluation; pas de livraison, pour liquidation, paiement et enlèvement immédiats.
Chaque pièce sera vendue une à une au plus haut enchérisseur. Marchandise dédouanée. Encan final.
Lots à liquider un à un.

Encanteurs/liquidateurs autorisés
Global Auction Co., Toronto, Canada
10% de frais de transport et de manutention ajoutés au prix d'achat

10 JOURS SEULEMENT

VOTRE CHOIX 39 \$

69 \$ prix courant
GUÉRIDON OVALE À BASCUL
Mécanisme de bascule métallique au fonctionnement simple
21 1/2 po h x 19 1/2 po l x 14 1/2 po p

69 \$ prix courant
GUÉRIDON À TOULÈRES
Séduisante table sur trépied munie d'un plateau circulaire
27 1/2 po h; 12 po diam. du plateau

49 \$ prix courant
GUÉRIDON À VIN ANGLAIS
Incrustation de similicuir rouge bordeaux ou vert chasseur
20 1/2 po h; 13 po diam. du plateau

RÉDUCTIONS EN MAGASIN — JUSQU'AU 21 MARS SEULEMENT
Économisez 20% sur toutes nos gravures au prix courant ou de solde.

Prix de solde en vigueur à partir du 11 mars jusqu'au 21 mars 1993. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Les Galeries de la Capitale 624-0805

La Compagnie Bombay

HEI! LES PARENTS!

SUPER CONCOURS

CAMP D'ÉTÉ YMCA
50 gagnants
se partageront
plus de 7 000 \$ en prix

- Ordinateur Macintosh*
- Système de son, téléviseur, magnétoscope
- Walkmans-

- Camps d'été
- Livres
- Matériel scolaire
- Bons d'achats

*Macintosh est une marque déposée.
Pour participer, il suffit de trouver le mot mystère en surveillant le quotidien LE SOLEIL et TELE 4 afin de trouver les lettres qui forment le mot mystère. De plus, afin de compléter le mot mystère, il suffit de vous rendre chez les commanditaires suivants pour y trouver les autres lettres manquantes à la résolution du problème.

Le Spécialiste du Stylo Place Laurier, La Librairie Place Laurier, Aventure Electronique à Place Lebourgneuf, YMCA de Québec et les écoles participantes.

Une fois le mot trouvé, vous n'avez qu'à déposer le coupon de participation dûment rempli dans les boîtes situées chez nos commanditaires (excluant TELE 4 et LE SOLEIL) avant le 12 mars 1993 à 21 heures. Le coupon de participation se retrouve sur le signet distribué dans les écoles participantes.

Le tirage aura lieu le 13 mars 1993 à 14 heures à Place Laurier dans le cadre du Salon des camps d'été du YMCA de Québec.

Règlements du concours disponibles chez tous les commanditaires et au YMCA de Québec.

QUEL EST LE MOT MYSTÈRE ?

D O U L E T M Y S T E

Indice : 9 lettres différentes

TPS * PAYÉE

SUR TOUS LES MEUBLES SEULEMENT

À CHARLESBOURG

4 JOURS SEULEMENT
jeudi
vendredi
samedi et
dimanche

OU PAYABLE APRÈS 180 JOURS SANS INTÉRÊT

3 RÉFRIGÉRATEURS

Jenn-Air GRS226W cour. 1 699.95 **1 398\$**

2 RÉFRIGÉRATEURS

Jenn-Air GRS203WW cour. 1 349.95 **1 048\$**

1 RÉFRIGÉRATEUR

Jenn-Air JRT196L cour. 1 249.95 **848\$**

1 RÉFRIGÉRATEUR

Maytag RSW2200AAW cour. 2 199.95 **1 879⁹⁵\$**

Modèle eau et glace (Tous des modèles de plancher exclus de la promotion)

EXEMPLES
parmi tant d'autres!

MEUBLES TV et VIDÉO

cour. jusqu'à 200\$ à compter de **50\$**

TÉLÉPHONES SANS FIL

Cobra RABAIS DE 40% sur prix courant

ACCESSOIRES DE CAMÉRA

RABAIS DE 75% sur prix courant

4 RÉCEPTEURS Sherwood

Prologic télécommandé, 100 watts cour. 699.95 **498\$**

par canal (exclus de la promotion)

6 CAMÉRAS 8MM

avec zoom 8X, sensibilité 2 Lux, accessoires et mallette

cour. 799.95

648\$

(Modèles de plancher exclus de la promotion)

UN LOT DE TÊTES DE LIT

Modèles variés. à compter de

30\$

TABLES DE CUISINE

en bois ou mélamine à compter de

98\$

5 FAUTEUILS EN CUIR

à compter de **198\$**

FAUTEUILS EN TISSU

à compter de **98\$**

TABLES DE SALON

Tables de bout, de centre ou console dans les tons de blanc, noir, acajou ou naturel.

20%

sur prix déjà réduits

MATELAS

(39, 54, 60 po)

20%

sur prix déjà réduits

* Nous payons la TPS sur achat au comptant seulement.
* L'offre payable après 180 jours est sous réserve de l'approbation du service du crédit.

* Ces rabais ne s'appliquent pas à notre promotion et aux achats antérieurs.

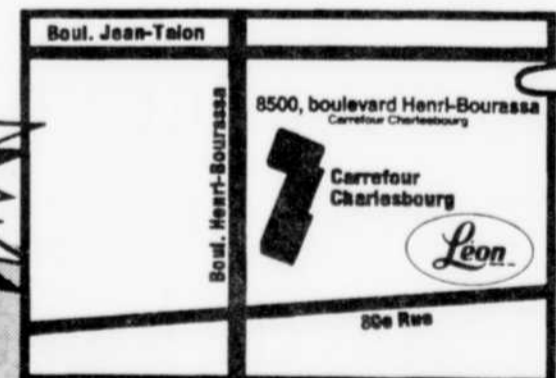
RABAIS ADDITIONNELS

Venez avec auto, camion ou remorque et profitez-en!

RABAIS DE

60%

SUR BUFFETS ET HUCHES



NOMBREUX AUTRES ARTICLES:
BIBLIOTHÈQUES,
BASES DE LIT,
CHAISES,
DOUILLETES,
DÉCORATIONS,
ETC.



CENTRE DE LIQUIDATION

AUCUNE MISE DE CÔTÉ - AUCUNE COMMANDE SPÉCIALE - TOUTE VENTE FINALE

Les plaignants cherchaient à « provoquer », croyait-elle

La Commission des droits n'a pas réagi à la présence de Mohawks armés avant la crise

MONTREAL — Le spécialiste des questions autochtones de la Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ) n'a pas cru les citoyens d'Oka qui se plaignaient de la présence de Mohawks armés, avant le 11 juillet 1990, et a plutôt supposé qu'ils cherchaient par de telles déclarations à provoquer une intervention policière.

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

« Quelle crédibilité pouvait-on donner à ces gens quand ils parlaient de la présence d'armes. J'avais l'impression qu'ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour faire venir la police et pour que les Mohawks soient traités comme des terroristes et des criminels », a déclaré hier Pierre Lepage, alors qu'il témoignait pour une troisième journée à l'enquête du coroner sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ) survenue le 11 juillet 1990 à Oka au cours de l'intervention policière visant à enlever les barricades mises en place par des Mohawks.

« Si la situation était aussi dangereuse qu'ils le disaient, pourquoi certains (des non-autochtones) ont-ils essayé de couper une bannière (mise en place par des Mohawks) », a-t-il fait valoir.

« J'avais l'impression qu'ils faisaient de la provocation et qu'il y avait du bien-fondé à la lettre des Mohawks », a-t-il poursuivi.

M. Lepage faisait ainsi référence à une lettre adressée en mai 1990, à la commission, dans laquelle des Mohawks se plaignaient d'être l'objet de harcèlement.

À titre d'exemple, M. Lepage a

Voyages de golf vendus sans permis

QUÉBEC — Un grossiste et deux agences de voyages spécialisés dans l'organisation de forfaits de golf fonctionnent actuellement sans détenir les permis requis par la Loi sur la protection du consommateur.

L'Office de la protection du consommateur a émis un communiqué, hier, afin de faire savoir que Golf Vac international inc., faisant affaire également sous les noms de Bo-Tour et Golf Vac, ne peuvent assurer la pleine protection aux consommateurs.

Puisque aucune de ces entreprises administrées par Georges Marquis ne possède de permis, les sommes versées par les consommateurs à ces compagnies risquent d'être perdues si jamais l'une des agences éprouvait des difficultés financières. Non seulement les vacanciers pourraient avoir de la difficulté à effectuer le voyage acheté, mais ils pourraient également ne jamais récupérer les sommes versées en acompte.

Avant de transiger avec l'une de ces compagnies, l'OPC recommande aux consommateurs de communiquer avec l'un de ses bureaux afin de s'assurer de la validité des permis que pourraient afficher les agences.

Enquête ordonnée par la cour sur la discrimination

MONTREAL (PC) — La cour supérieure a accordé, hier, à la CSN une requête en mandamus, enjoignant la Commission des droits de la personne (CDP) d'enquêter sur la discrimination salariale systémique contre les femmes. Dans un jugement oral rendu sans délibéré, le juge Louis Tannenbaum a affirmé que « le défaut de ressources financières n'est pas un motif pour cesser d'agir ». En souffrance depuis 1987, la cause de la CSN intéresse quelque 120 000 femmes travaillant dans les secteurs public et parapublic au Québec. Le magistrat accueille la requête sans frais car « il n'y a pas de faute attribuable à la commission » ; le jugement enjoint celle-ci de reprendre l'enquête dans les 30 jours. « C'est une grande victoire pour les femmes », disait du jugement Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN. Le Conseil du Trésor devra jeter un regard sur toute la structure des salaires dans la fonction publique. Les plaintes syndicales concernent 73 « titres d'emploi » où des femmes seraient lésées jusqu'à hauteur de 300 millions \$ par année, évalue la CSN.

mission a dit avoir eu avec lui de longues conversations téléphoniques sur le conflit d'Oka, avant le 11 juillet 90, et qu'il en avait conclu que M. Imbeau « avait une vision à courte vue du conflit et estimait que la police devait intervenir ».

Par ailleurs, M. Lepage a dénoncé l'analyse faite par le ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, au printemps et à l'été 90, voulant que le conflit d'Oka en était un entre la municipalité et les Mohawks.

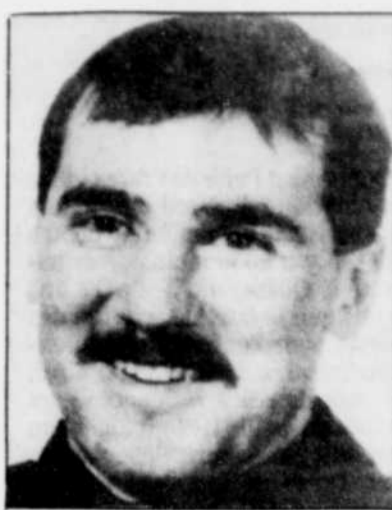
« Il s'agissait d'un conflit entre le fédéral et les Indiens contrairement à ce qu'a dit le ministre Tom Siddon. Il s'agissait d'un conflit sur une revendication territoriale non résolue », a-t-il soutenu.

Interrogé par le procureur de la municipalité d'Oka, Luc Carbonneau, le représentant de la CDPQ a affirmé qu'il n'était « pas normal que la municipalité ait eu autant de leadership dans ce dossier ».

Il a ensuite qualifié d'erreur l'envoi par le fédéral de lettres à des gens d'Oka les avisant qu'ils seraient expropriés, sans qu'aucune suite n'y soit donnée.

M. Lepage estime que cela a eu l'heur de semer l'inquiétude.

C'était hier la 26e journée de cette enquête. Sur les 26 témoins entendus, il n'y a eu que deux Mohawks. L'enquête se poursuit aujourd'hui avec le témoignage du négociateur du gouvernement fédéral.



C'était hier la 26e journée de l'enquête du coroner concernant la mort du caporal Lemay de la SQ.



Pierre Robitaille

... marie le choix et le bon goût

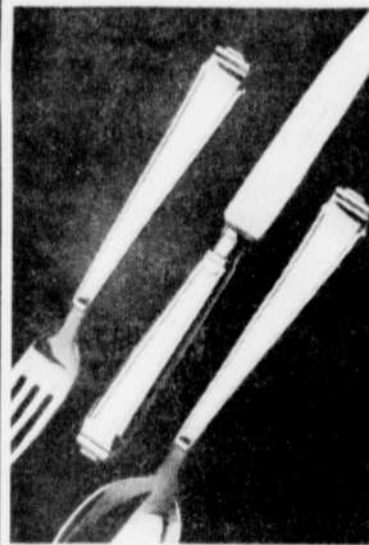
Les 11-12-13 et 14 mars ne manquez pas les **4 JOURS** de la **MARIÉE**



Quatre journées de bonheur pour ceux et celles qui cultivent l'amour des beaux objets... vaisselle, coutellerie, verrerie, bibelots, etc.

Venez rencontrer nos spécialistes qui, à titre gracieux, vous conseilleront sur la préparation de votre

LISTE DE CADEAUX DE MARIAGE



ROBBE & BERKING SILBER

À la recherche d'une qualité toujours plus parfaite et d'une esthétique toujours plus raffinée, la maison Robbe & Berking, manufacture d'argent de grande tradition, a signé « Art Deco », un couvert classique d'une beauté souveraine. Ce chef-d'œuvre de l'orfèvrerie d'art est disponible au choix en argenté 150 g ou en argent massif 925.



Une corbeille bien garnie ? Facilitez la tâche à vos parents et amis en déposant votre liste de cadeaux de mariage chez Pierre Robitaille et, par la même occasion, nous vous remettrons un joli cadeau. Nous emballons et livrons gratuitement. Dites-nous la DATE de votre MARIAGE et peut-être gagnerez-vous de MAGNIFIQUES PRIX * Sans obligation de votre part

boutique

Pierre Robitaille

À gauche de l'entrée principale
Place Ste-Foy
653-7260

SUPER VENTE

"Échantillons de plancher"

LES CANAPÉS

	Prix régulier	SOLDE
▲ Rayé noir, canapé-lit	609 \$	249 \$
▲ Imprimé gris, 56"	695 \$	499 \$
▲ Jacquard bleu, 88"	1 195 \$	499 \$
▲ Imprimé rose, 54"	855 \$	549 \$

Canapés 2 pl. 60", très actuels dans un imprimé aqua et rose
Une valeur de 1190 \$ **2 POUR 595 \$**

▲ Imprimé rose, 78"	1 059 \$	599 \$
▲ Imprimé gris, 68"	949 \$	649 \$
● Cuir noir, 58"	1 449 \$	699 \$
● Texture blanc cassé, 60"	1 045 \$	799 \$
■ Jacquard mauve 77" et fauteuil assorti	1 644 \$	1 339 \$
■ Cuir beige, 58"	1 995 \$	1 399 \$

Canapés 2 pl. 56", très confortables avec double coussinage au siège, cuir vert
Une valeur de 3 990 \$ **2 POUR 1 995 \$**

● Cuir ivoire, 60"	1 895 \$	1 595 \$
● Cuir bleu, 64"	3 195 \$	2 299 \$
● Cuir noir, 80"	3 445 \$	2 299 \$
◆ Cuir et Jacquard prune, et fauteuil assorti	6 224 \$	2 889 \$
■ Cuir rouge 62" et fauteuil assorti	5 338 \$	3 379 \$
▲ Cuir brun, canapé 3 pl. 80" & canapé 2pl. 60"	8 168 \$	3 789 \$
● Buffet bordeaux, 80"	5 269 \$	3 999 \$

Et de nombreux autres modèles

LES FAUTEUILS

	Prix régulier	SOLDE
Fauteuils berçants et pivotants, texture rose ou verte Une valeur de 898 \$		2 POUR 449 \$
▲ Jacquard rouge	699 \$	299 \$
▲ Vinyl noir, berçant	499 \$	379 \$

Fauteuils pivotants, texture ivoire, rose, bordeaux ou verte
Une valeur de 990 \$ **2 POUR 495 \$**

Bergères à oreilles "Chippendale" texture ivoire, rose, bordeaux ou verte
Une valeur de 1 190 \$ **2 POUR 595 \$**

▲ Cuir noir, avec repose-pieds	985 \$	699 \$
■ Cuir beige, avec repose-pieds	2 579 \$	1 499 \$

Et de nombreux autres modèles

Fauteuils inclinables et pivotants avec repose-pieds, cuir noir
Une valeur de 1 990 \$ **2 POUR 995 \$**

LES SALLES À MANGER

	Prix régulier	SOLDE
■ Mobilier: table et 4 chaises, acajou ou laque blanche ou noire	1 029 \$	695 \$
■ Buffet, 2 portes et 4 tiroirs, chêne blanc, 64"	1 195 \$	699 \$
■ Mobilier: table et 4 chaises, chêne blanc ou noir	1 811 \$	1 295 \$
◆ Table 72"x41", chêne cérusé, laque noire et verre clair	2 665 \$	1 499 \$
▲ Mobilier: table, 4 chaises et 2 fauteuils, rotin vert	2 895 \$	2 595 \$
▲ Mobilier: table, buffet, vaisselier et 4 chaises, chêne et ivoire	3 199 \$	2 875 \$
◆ Buffet et vaisselier, chêne cérusé et laque noire, 76"	5 095 \$	2 999 \$
▲ Mobilier: table, 4 chaises et 2 fauteuils, pin naturel	3 686 \$	3 149 \$

Et de nombreux autres modèles

LES CHAMBRES À COUCHER

	Prix régulier	SOLDE
■ Mobilier contemporain, laque verte et noire, 5 mcx	1 765 \$	1 589 \$
■ Mobilier contemporain, frêne noir et naturel, 4 mcx	2 338 \$	2 099 \$
▲ Mobilier "Shaker", cerisier, 6 mcx	5 595 \$	4 995 \$
▲ Mobilier oriental, loupe de frêne, 6 mcx	6 129 \$	5 495 \$

Et de nombreux autres modèles

LES MEUBLES D'APPOINT

	Prix régulier	SOLDE
◆ Table console 48", cristal	1 729 \$	899 \$
■ Système de rangement, stratifié noir et gris, 94"x15"x80"	2 835 \$	1 699 \$
◆ Système de rangement, laque noire et chêne, 116"x25"x87"	10 795 \$	3 699 \$

Et de nombreux autres modèles

Profitez aussi d'un vaste choix de tables d'appoint, lampes, gravures, accessoires décoratifs et tapis.

Entre la date de conception et la date de parution de cette annonce, il se peut que certains articles ne soient plus disponibles; nous vous prions de nous en excuser.

AUCUN PAIEMENT AVANT SEPTEMBRE 1993*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 septembre 1993 sur solde dû.

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h

VENTE ANNUELLE AUDIOLIGHT

HUIT (8)
HEURES
DANS
L'ANNÉE

LE SAMEDI
13 MARS

AUDIOLIGHT

est reconnue comme étant la boutique audio-vidéo haut de gamme à Québec.

Il est vrai, nous n'offrons que des produits de qualité dans un éventail de manufacturiers de haute technologie.

AUDIO CONTROL
AUDIOLAB
CARVER
CLARION
CYRRUS
DENON
DUAL
DYNAUDIO
ELIPSON
ENERGY
HAFLER
KOSS
L.A.Q.
L.A.SOUND
MARANTZ
MARTIN LOGAN
MISSION
MITSUBISHI
MONSTER CABLE
NHT
ONKYO
ORACLE
PHOENIX GOLD
PROCEED
PROSCAN
PROTON
REVOLVER
ROOMTUNE
SENHEISER
SUGDEN
TARA LABS
TEAC
TEAC-ESOTERIC
TERK
TRANSPARENCE
AUDIO
YBA
ET AUTRES

AUDIOLIGHT
SPÉCIALISTE EN SON ET IMAGE
315, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC
(418) 687-9252
DEPUIS 1965

Malgré une baisse générale de la criminalité à Québec

Les plaintes de voies de fait augmentent de 10 %

QUÉBEC — Malgré une baisse notable des vols qualifiés et des crimes contre la propriété en 1992, la police de Québec a enregistré une hausse de 9,4 % des plaintes de voies de fait. Les autorités attribuent cette hausse au nombre plus important de cas de violence conjugale.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

« Québec est l'une des rares villes en Amérique du Nord où on note une baisse de la criminalité depuis 1980. Il y a 20 % moins de criminalité à Québec qu'il y a 12 ans tandis que le taux de solution des crimes pour l'ensemble de la criminalité varie de 28 à 30 %. Ainsi, les vols dans les résidences sont passés de 4030 (1980) à 2998 l'an dernier. Par contre, les plaintes pour voies de fait sont passées de 1101 à 1205. Ça peut être lié au contexte économique, au taux de chômage et au climat social entourant le milieu familial », explique le chef Normand Bergeron dans son bilan annuel.

Pour contrer ce phénomène, la police de Québec a créé, il y a un an, la section des *Delits familiaux*, composée d'une policière et de trois policiers chargés de traiter, avec diplomatie et efficacité, les dossiers d'agressions sexuelles, de voies de fait entre conjoints ou de menaces. « Cela a rendu servi- ce aux femmes. Notre initiative fa-

vorise une plus grande disponibilité des policiers auprès des victimes. Ce moyen va au-delà de la conscientisation et de l'application rigide de la politique ministérielle des poursuites criminelles contre les agresseurs », précise le directeur.

La création de la patrouille USI (Unité spéciale d'intervention), composée d'un sergent et de 10 policiers habillés en civil et qui oeuvrent sur le terrain, a également contribué à la baisse des infractions criminelles, passées de 24 138 en 1991 à 21 801 l'an dernier, soit une diminution de 9,7 %. L'USI ne répond pas aux plaintes normales acheminées dans les autos-patrouilles; elle se spécialise plutôt dans les filatures, les enquêtes sur la prostitution et les interventions dans certains quartiers plus problématiques.

Par ailleurs, les vols dans les commerces ont chuté de 19,3 %: 1336 vols avec effraction ont été commis, contre 1655 en 1991, alors qu'il y a eu 10 % moins de délits dans les résidences (2298 comparativement à 3328 en 1991). Les vols qualifiés sont eux aussi

en baisse de 14,5 %, avec 555 vols à main armée survenus sur le territoire, contre 649 en 1991.

Par contre, 392 personnes ont été poursuivies l'an dernier, pour trafic et possession de stupéfiants, soit dix de plus qu'en 1991. « Une chose est sûre, on a un système qui suit de près l'évolution des

problèmes. S'il y a la moindre hausse dans un secteur, notre plan de gestion se met en action. Le comité de coordination des activités opérationnelles se réunit une fois par semaine. Aucune situation ne peut perdurer très longtemps », souligne M. Bergeron.

Avec l'intégration des corps po-

liciers de Beauport et de Vanier, le service de police de Québec dessert maintenant un bassin de population de 270 000 habitants, avec 445 policiers et 100 fonctionnaires. En 1992, la police de Québec a répondu à 300 00 appels de toute nature; 73 413 d'entre eux ont exigé une action policière.

En Bref

■ Descente fructueuse de la SQ

LA ROMAINE — Sept personnes de la Basse-Côte-Nord, dont un mineur et deux Amérindiens, ont été arrêtées mardi par l'Escouade du crime organisé de la SQ, à la suite de perquisitions effectuées dans quatre résidences et un dépanneur du village de La Romaine. Assistée de la police amérindienne de la réserve de La Romaine, l'ECO a saisi 18 dispositifs de jeux dont 11 vidéopokers, 14 cartouches de cigarettes illégales, quelques grammes de haschisch et 20 000 \$ en argent. Bernard Morency, un Nord-Côtier de 41 ans, a été accusé hier, au palais de justice de

Sept-Îles, de possession de stupéfiants ainsi que d'avoir tenu une maison de jeu. Les autres témoins dans cette affaire comparaitront prochainement, sous des accusations de trafic de stupéfiants et de vente illégale d'alcool. L'enquête policière avait débuté il y a quelques semaines.

■ Audition reportée

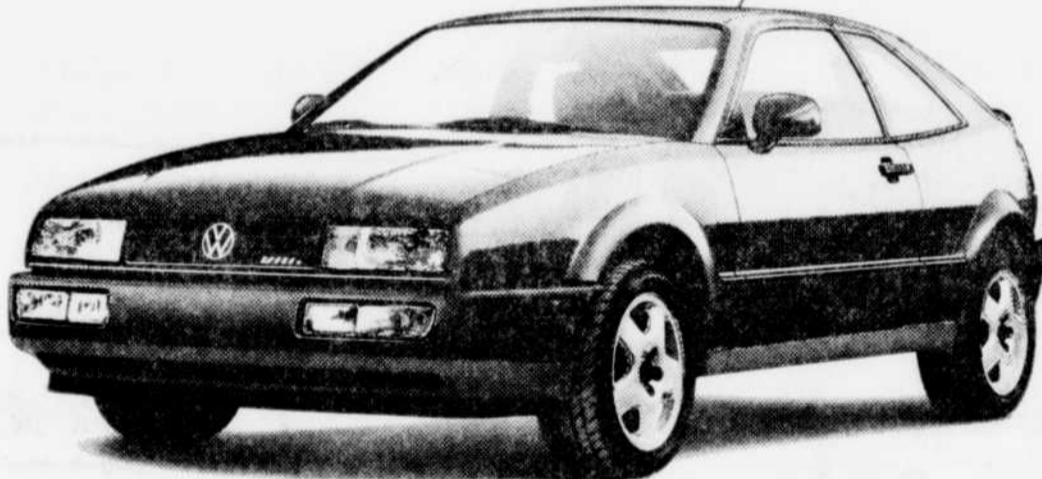
L'audition de la requête pour transférer au tribunal pour adultes le cas d'un des adolescents accusés du meurtre avec préméditation du chauffeur de taxi, M. Fernand Pelletier, de Loretteville en janvier dernier, a été reportée au 25 et 26 mars devant le tribunal de la jeunesse. Cette cause devait être entendue, hier, au palais de justice de Québec. Un des enquêteurs dans

cette affaire est présentement retenu à Baie-Comeau au procès des personnes de Saint-Paul-du-Nord et Sault-au-Mouton sur la Côte-Nord accusées d'agressions sexuelles.

■ Fleuve pollué

QUÉBEC — À la hauteur de Québec, l'eau du fleuve est dix fois moins polluée que ne l'indique un rapport d'Environnement Canada rendu public, mardi. La Communauté urbaine de Québec (CUQ) a émis un communiqué hier pour souligner que le document fédéral repose sur des tests menés entre 1978 et 1988. Selon la CUQ, la mise en marche de deux gigantesques usines d'épuration des eaux usées a depuis inversé la situation.

Ce n'est pas pour nous vanter, mais...



La Corrado VR6.

Déclarée Meilleure nouvelle voiture sport 1993 par l'AJAC.



La nouvelle Golf.

Déclarée Meilleure nouvelle voiture économique 1993 par l'AJAC.

Voilà qui n'arrive pas tous les jours. Mais cette année, après que les membres de l'Association des Journalistes Automobile du Canada aient mis à dure épreuve 45 des

meilleures nouvelles voitures, les nouvelles Volkswagen Golf et Corrado VR6 ont été déclarées les meilleures dans leur catégorie.

Et puisque nous sommes dans le sujet...

...la nouvelle Golf n'a cessé de remporter des prix depuis son lancement: Voiture européenne de l'année 1992, Voiture de l'année 1992 au Royaume-Uni, Prix de la sécurité décerné

par AutoCar and Motor Magazine (R.-U.), et le Grand prix automobile d'Autriche. Et notre Coccinelle, elle, vient d'être nommée Voiture du siècle.



Essayez une Volkswagen aujourd'hui, avant que tout cela ne nous monte à la tête.

Association des Journalistes Automobile du Canada.

Laval Volkswagen Ltée.

777, BOUL CHAREST OUEST, QUÉBEC
687-4451

Rinfret Automobiles Inc.

5355, BOUL RIVE SUD, LEVIS
833-2133

Montmagny Volkswagen

160, BOUL TACHE OUEST, MONTMAGNY
248-0057

Qué-Bourg Auto (1984) Ltée.

7777, BOUL HENRI BOURASSA, CHARLESBOURG
626-7777

Automobiles Langlois Inc.

6090, BOUL STE ANNE, L'ANGE GARDIEN
822-0671

Vallée Automobiles Inc.

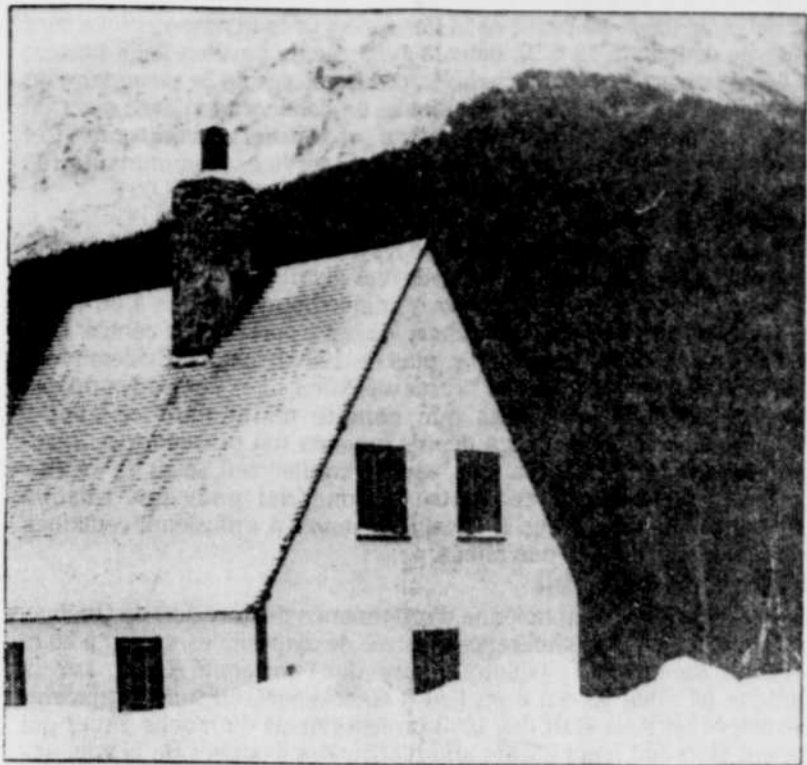
375, 136E RUE EST, VILLE ST. GEORGES, BEAUCHE
228-2931

Automobiles R. Bouchard Inc.

999, BOUL MGR. DE LAVAL, BAIE-ST. PAUL
435-2664

Rousseau & Fille Automobiles Ltée.

2335, RUE NOTRE DAME NORD, THETFORD MINES
338-6104



La gestion de ce refuge situé dans le Parc de la Gaspésie serait cédée à l'entreprise privée s'il n'en tient qu'aux autorités gouvernementales.

Parc de la Gaspésie L'État négocie la cession des refuges

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) et la Société des établissements de plein-air du Québec (SEPAQ) négocient la cession de tous les refuges situés dans le Parc de la Gaspésie.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Nous comptons intégrer ces refuges dans un ensemble qui contribuera à rentabiliser nos opérations au Gîte du Mont-Albert, a déclaré le pdg de la SEPAQ, Jean-Paul Vézina. Des discussions en ce sens se poursuivent avec le sous-ministre en titre et nous avons bon espoir d'obtenir la gestion des refuges situés dans le Parc de la Gaspésie. »

M. André Lachance, sous-ministre au MLCP, a confirmé les affirmations du pdg de la SEPAQ. « Des discussions ont bel et bien lieu pour céder la gestion, à la SEPAQ, des 5 refuges construits depuis la fin des années 80. Si, par la suite, la Société veut les offrir à des concessionnaires, elle devra respecter les dispositions prévues au décret et aller en appel d'offres », a indiqué M. Lachance.

L'organisme Parc Ami Chic-Chocs souhaite également obtenir la gestion des refuges. Ceux-ci seraient des éléments importants d'un plan de commercialisation de divers forfaits de longue randonnée, 12 mois par année, et diverses autres activités compatibles.

Au total, le Parc de la Gaspésie compte 14 refuges de longue randonnée. La gestion de 9 d'entre eux a été cédée à la SEPAQ en 1987, en même temps que celle du Gîte du Mont-Albert et des chalets avoisinants.

La SAAQ aidera la police verte

QUÉBEC — La police « verte » de Pierre Paradis pourra désormais compter sur ses collègues de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour surveiller le transport des déchets, qu'ils soient dangereux ou pas.

Le ministère de l'Environnement et celui des Transports ont ratifié une entente à ce sujet.

En vertu de cet accord, les 210 contrôleurs routiers de la SAAQ devront faire respecter la loi en ce qui a trait aux débris dangereux, biomédicaux industriels, comme ceux des usines de pâtes et papiers, et agricoles, tels le purin. Ils peuvent également infliger des amendes à ceux qui rejettent des déchets le long des routes publiques.

Une collaboration semblable existe entre l'Environnement et les 500 agents de la conservation du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. L'an dernier, ces derniers ont transmis aux avocats de l'Environnement les 159 chefs d'accusation adressés à des contrevenants à la loi sur la protection du milieu.

Rappelons que la police « verte » compte 275 inspecteurs et enquêteurs.

Le Beauceron y administre déjà deux pourvoies Marcel Dutil espère obtenir de nouveaux territoires à Anticosti

QUÉBEC — L'un des administrateurs des deux pourvoies privées ayant des vues sur d'autres portions de l'île d'Anticosti est Marcel Dutil, homme d'affaires de Saint-Georges de Beauce.

par ANDRÉ-A. BELLEMARE
LE SOLEIL

Il est le frère de Robert Dutil, député libéral de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale et ministre des Approvisionnement et Services dans le gouvernement de Robert Bourassa.

C'est en 1986-1987, après que le Parti québécois eût cédé le pouvoir au Parti libéral du Québec, que les pourvoies dont M. Dutil est administrateur se sont fait céder la gestion de territoires publics situés dans l'est de l'île d'Anticosti.

M. Jean Gagnon, de Cap-Chat, président des pourvoies en question et associé de M. Dutil, voudrait que le MLCP agrandisse maintenant son territoire d'environ 30 %, de manière à rentabili-

ser des investissements de quelque 6 millions \$. Il menace de quitter l'île si le territoire n'est pas agrandi et de se faire rembourser l'argent investi jusqu'à maintenant. Investissements effectués, en partie, avec des subventions obtenues des gouvernements provincial et fédéral.

Il est de notoriété publique que ces deux pourvoies (Les Pourvoies d'Anticosti inc. et Safari Anticosti inc.) exercent des pressions sur le gouvernement du Québec, depuis au moins trois ans, pour que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) leur remette d'autres portions de ce paradis public de chasse et de pêche, qui sont actuellement gérées par la Société d'Etat des établissements de plein air du Québec (SEPAQ).

Au début de la semaine dernière, à la suite de la publication en primeur d'une nouvelle à ce sujet dans LE SOLEIL, le ministre Gaston Blackburn du MLCP confirmait son projet d'augmenter la proportion du territoire de l'île d'Anticosti qui pourrait être gérée par des entrepreneurs privés.

« À l'autre bout de l'île, c'est pas très rentable pour la SEPAQ, alors qu'il y a déjà un pourvoyeur

qui est là », soulignait M. Blackburn au SOLEIL, précisant qu'il faudrait recourir à la procédure d'appels d'offres si ces territoires étaient offerts à des gestionnaires privés.

Mais le ministre ajoutait qu'on n'en était cependant pas encore rendu à cette étape et que, de fait, cette privatisation d'une autre portion de l'île n'avait pas encore reçu l'aval du cabinet des ministres.

Économisez jusqu'à 40\$ par année

Calfeutrez vos portes et fenêtres.

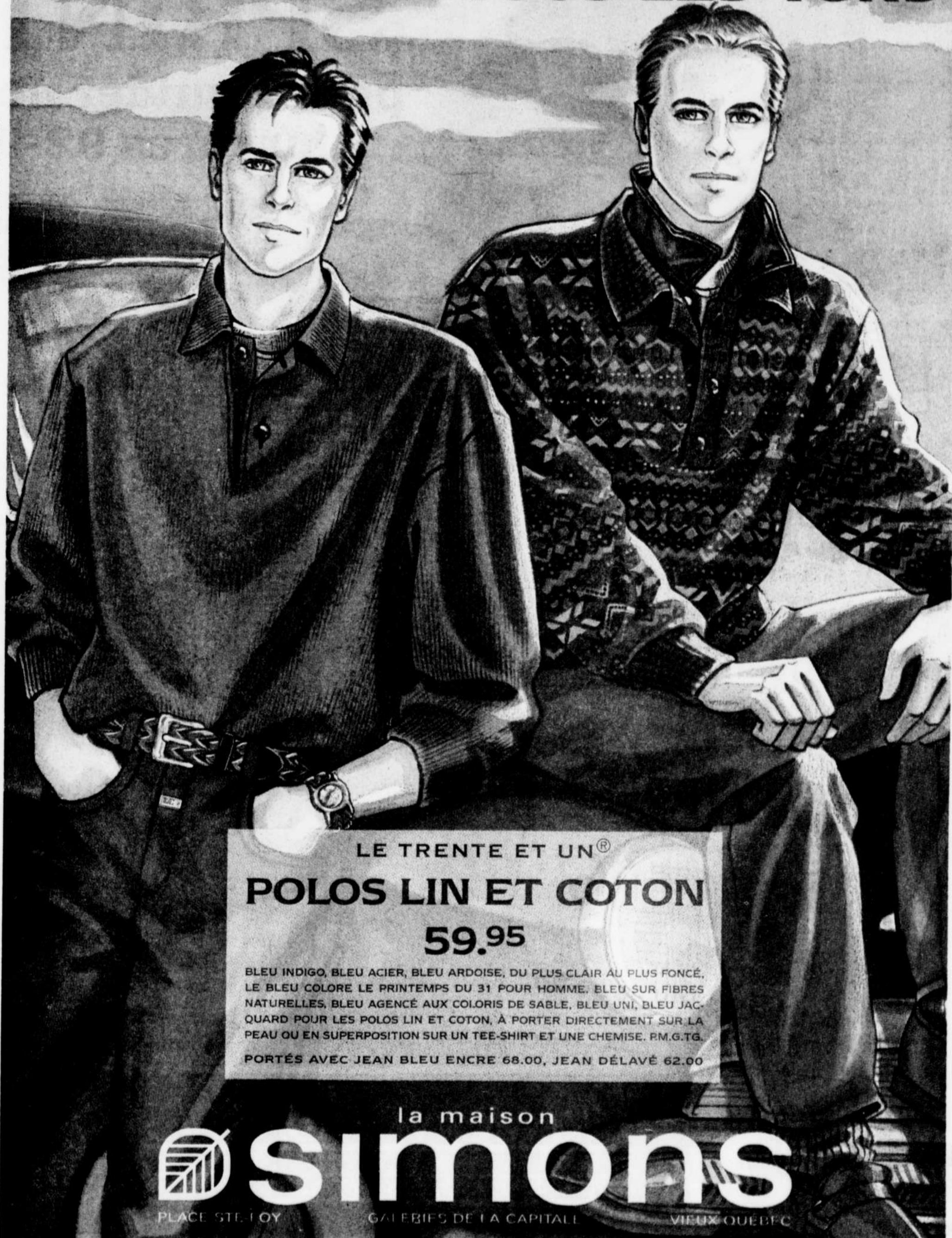


ÉCOKILO

1 800 567-KILO



LE BLEU SUR TOUS LES TONS



LE TRENTE ET UN®

POLOS LIN ET COTON

59.95

BLEU INDIGO, BLEU ACIER, BLEU ARDOISE, DU PLUS CLAIR AU PLUS FONCÉ, LE BLEU COLORE LE PRINTEMPS DU 31 POUR HOMME, BLEU SUR FIBRES NATURELLES, BLEU AGENCÉ AUX COLORIS DE SABLE, BLEU UNI, BLEU JACQUARD POUR LES POLOS LIN ET COTON, À PORTER DIRECTEMENT SUR LA PEAU OU EN SUPERPOSITION SUR UN TEE-SHIRT ET UNE CHEMISE. P.M.G.T.G.

PORTÉS AVEC JEAN BLEU ENCRE 68.00, JEAN DÉLAVÉ 62.00

la maison
simons

PLACE STE. LOY

GALERIES DE LA CAPITAL

VIEUX QUÉBEC

**UNE PLACE
AU SOLEIL**


Faire parvenir vos communiqués à: **PIERRE CHAMPAGNE**
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374


■ Dix prix en six mois

L'Imprimerie le laurentien, une entreprise de la région de Québec spécialisée en imprimerie de haute qualité, a su accumuler dix prix et mentions à l'échelle internationale pour la qualité de ses travaux en seulement six mois. Fondée il y a près de 20 ans par **Jocelyn Tessier**, maître-imprimeur, cette imprimerie a toujours conservé son caractère artisanal au sens le plus pur du terme. Cette année, l'Imprimerie le laurentien a remporté la finale pour l'Est de l'Amérique du Nord du « Golden Quill Award » et est maintenant dans la course pour l'obtention de cette prestigieuse reconnaissance à l'échelle mondiale. Le concept visuel était signé Parallèle Design. L'Imprimerie le laurentien a aussi reçu deux prix Gutenberg au « International Gallery of Superb Printing »; une médaille d'argent et une de bronze à « Evènement Design Graphique 1992 »; deux certificats d'impression par le « Studio Magazine Awards Program »; et deux mentions d'excellence à la compétition internationale « Great Design Using 1, 2 & 3 Colours ». Sur la photographie qui accompagne ce texte, on reconnaît trois piliers de cette entreprise familiale de Ste-Foy; **Geneviève Tessier** (la fille), **Jocelyn Tessier** (le père) et **Monique Tessier** (la mère). Quant au chien que M. Tessier porte sur le bras gauche, c'est « Charlie » (Tessier) la mascotte de l'imprimerie, portant au cou une médaille Gutenberg.

■ Palace Billard

Trois frères Roy qui, jusqu'à maintenant, étaient davantage connus dans les jeux vidéos, **Michel Roy**, **Alain Roy** et **Fabien Roy**, ce dernier n'étant pas le réputé **Fabien Roy** de la Beauce, se sont associés à **René Doyon** pour inaugurer, hier soir, au 500 rue Cambrone à Beauport, un superbe salon de billard dans lequel ils ont investi près de 500 000 \$; **Palace Billard**. Plusieurs grands noms du billard étaient présents lors de ce cocktail d'inauguration auquel étaient conviés près de 500 invités dont **Gaston Genest** et **Luc Salvas**.

■ Défilé de mode

Un défilé de mode au profit de la Fondation de la fibrose kystique sera présenté demain, à 19 h 30, dans le gymnase du pavillon Félix-Leclerc de l'école secondaire de Robebelle, par les élèves de 3e secondaire du Programme d'éducation internationale, en collaboration avec deux de leurs enseignants, **Louise Bourdeau** et **Daniel Champagne**. Cet événement s'inscrit dans le cadre des services communautaires proposés dans ce programme. Le prix d'entrée est de 4,00 \$.

■ Fleur de lys

Le centre commercial Place Fleur de lys a 30 ans. Depuis hier jusqu'au 10 avril, l'Association des marchands fera distribuer, cinq fois par jour, par un clown ou un bouffon, un magnifique bouquet de lys à un client qui sera en train de payer ses achats, quelque part dans le centre. Une idée fleurie qui fera, en un mois, plus de 150 chanceux. Evidemment, cette distribution se fera à des heures aléatoires dans une ou l'autre des 250 boutiques et magasins que compte maintenant ce centre commercial de Québec dirigé depuis toujours (ou presque) par **Jean-Paul Biron**. M. Biron n'a pas voulu dévoiler au Soleil le chiffre d'affaires généré par ce centre commercial pour des raisons stratégiques de marketing. Il l'évalue toutefois à « plusieurs centaines de millions de dollars par année. »

■ Clinique de l'oeil

Mme **Johanne Ross**, opticienne d'ordonnance de la région de Québec, invite le public à une conférence illustrée de diapositives, ce soir à 20 h, à l'amphithéâtre du pavillon Vandy de l'université Laval, sur la Clinique de l'oeil 93 qui a eu lieu à Ganeshpuri, en Inde, en janvier dernier. Mme Ross était des 1000 professionnels du monde entier qui avaient alors uni leurs efforts afin d'offrir des examens de la vue, des lunettes et des opérations de la cataracte, gratuitement, à plus de 20 000 Indiens. Par cette conférence, Mme Ross désire remercier tous les participants à la cueillette de lunettes qui a permis d'amasser plus de 6000 lunettes usagées, l'automne dernier, dans la région de Québec.

DERNIER SPRINT

pour liquider nos
fourrures 92-93

NOUS
PAYONS LA

TPS

VU LE SUCCÈS
REMPORTÉ,
NOUS CONTINUONS
DE PAYER

LA TPS

3 DERNIERS JOURS

BALANCE DE STOCK
DE PRINTEMPS
FOURRURES
RABAIS
INCROYABLES
jusqu'à

75%

• Marchandises de fin
de lignes

	Courant	à partir de		Courant	à partir de
Pelisses doublées soie français garni opossum	995\$	395\$	Renard roux - des Prairies ou Golden Island	3895\$	1695\$
* Renard teint bourgeois (1)	1995\$	495\$	Pelisses réversibles avec capuchon, doublées pattes de vison	2295\$	1695\$
Cuir 1/2 double fourrure	1695\$	495\$	Castor Long poil garni renard cristal	2695\$	1695\$
Jaquette renard bleu ou teint lynx	1895\$	595\$	* Renard des Prairies 1/2 modèle Swing	4195\$	2995\$
Chat sauvage peaux allongées	2995\$	995\$	Castor rose naturel ou teint phoque	4795\$	3895\$
Vison 1/4 peaux allongées ranch ou mahogany	2495\$	995\$	Vison femelle mod. Anna Ricci	8495\$	6995\$
* Vison demi-buff peaux allongées	2995\$	1295\$			

**12 MOIS SANS
INTÉRÊT**

Achetez maintenant,
portez votre manteau à l'automne!

Plan mise de côté
OUVERT

Lun., mar., mer. jusqu'à 17 h 30
Jeu., ven. jusqu'à 21 h
Samedi jusqu'à 17 h
Fermé le dimanche

PRÉMONT FORGUES
FOURRURES
DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION
PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

** Sur tout achat de 995 \$ et plus

RÉDUCTION SUR L'INVENTAIRE
COMPLÈT ET SUR DES
MANTEAUX DÉJÀ RÉDUITS À
PARTIR DU PRIX ORIGINAL

- Sujet à vente préalable
- Vente finale. Quantités limitées
- Cette promotion ne s'applique pas sur la marchandise déjà vendue
- Un seul manteau disponible

Commission parlementaire sur les thérapies alternatives Info-Secte dénonce le laisser-faire actuel

QUÉBEC — Face à une jungle de thérapies alternatives qui vont de la massothérapie au holisme en passant par le Nouvel Âge et l'Ère du Verseau, le gouvernement n'a pas le droit de laisser le consommateur sans boussole. Le laisser-faire est suicidaire, surtout à une époque où la pensée magique fait des ravages.

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

Pour protéger le public contre les abus de charlatans et d'une minorité de thérapeutes alternatifs, Info-Secte, qui se décrit comme un centre non confessionnel de documentation et de consultation sur la pensée sectaire, recommande dans un mémoire qu'il présentera ce soir devant la commission parlementaire sur les thérapies alternatives, la mise sur pied d'un organisme de surveillance de ces thérapies.

Info-Secte, qui fait état d'une augmentation constante depuis cinq ans d'appels de parents inquiets de changements troublants constatés dans le comportement d'un proche sous l'influence d'un gourou ou d'un thérapeute, dit vouloir attirer l'attention du législateur « sur les dangers potentiels pour la santé physique, psychologique et spirituelle des consommateurs de certaines thérapies derrière lesquelles se cachent parfois de véritables mouvements sectaires, ainsi que sur les agisse-

ments de certains thérapeutes qui utilisent leur thérapeutique de façon telle qu'ils nuisent à la santé psychologique de leurs clients ».

Partant de la théorie holistique qui considère la maladie comme la conséquence d'émotions refoulées et d'une désynchronisation intérieure, l'organisme estime que, poussée à son extrême, cette approche peut conduire à la mort dans la mesure où la médication est interrompue et remplacée par des plantes, des tisanes ou des huiles et les interventions chirurgicales réduites au minimum.

« Le mélange de cette théorie avec la croyance en des entités capables de guérir les maladies a peut-être provoqué la mort de quatre clients de médiums-guérisseurs », note le mémoire faisant notamment allusion au cas de Marie-Thérèse Paré, morte le 29 juin 1990 après avoir cessé de prendre ses médicaments dans le cadre d'une thérapie avec des « médecins du ciel ».

L'Église de scientologie

L'ouverture à la manipulation devient « béante » quand la médecine holistique ajoute un aspect spirituel à sa thérapie, prévient Info-Secte qui donne l'Église de scientologie comme le meilleur exemple d'une thérapie qui s'est transformée en religion. « Malgré son nom, ce mouvement religieux est issu d'une thérapie », affirme

le mémoire qui précise que c'est en 1953 que son inventeur, Ron Hubbard, transforma sa thérapie dianétique et son complément, la scientologie, en une religion appelée Église de Scientologie, « une des Églises les plus controversées à travers le monde ».

Le ministre Côté envisage un moratoire de cinq ans

QUÉBEC — La reconnaissance des thérapies alternatives au Québec se fera par étape, probablement à la suite d'un moratoire de cinq ans qui permettrait une évaluation scientifique de ces médecines.

par NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

Cette suggestion, formulée par l'Association de médecine holistique du Québec, hier, a retenu l'attention du ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté. « Cela va inspirer les suites à donner aux travaux de notre commission parlementaire », a déclaré M. Côté à l'issue du témoignage du président de l'association, le Dr Jean Drouin.

La médecine holistique se définit comme un regroupement de médecins voués à « l'intégration du potentiel physique, social,

émotionnel et spirituel de l'être humain dans son environnement ».

Tous les porte-parole de l'Association, hier, étaient des médecins membres de la Corporation professionnelle des médecins et le Dr Drouin, rattaché au Centre hospitalier de l'université Laval, y enseigne la médecine familiale.

Il a proposé au gouvernement d'imposer un moratoire de cinq ans au cours desquels on multiplierait la recherche sur les thérapies alternatives en vue par la suite de les encadrer.

Le Dr Drouin a fait valoir que « les thérapies alternatives constituent un ajout intéressant à la médecine traditionnelle ».

« Cette symbiose spiritualité/thérapie qui pose problème », Info-Secte l'illustre de deux autres exemples : l'International Human and Universe Energy Research Institute qui fait appel à l'énergie universelle pour soulager des affections comme les maux de dos, les gripes et les maux de tête, et la Christian Science Church dont la cure spirituelle exclut toute médication. Ces Églises comptent toutes trois des adeptes au Québec, mais seule l'Église de Scientologie est installée à Québec même.

« Les sectes, qui perçoivent la société de manière négative et réductrice, véhiculent des messages trompeurs, poursuit le mémoire, font des promesses qu'elles ne respectent pas et cachent des pans entiers de la réalité aux adeptes. »

Vu l'existence aujourd'hui d'un marché de la spiritualité, Info-Secte estime que la reconnaissance par le gouvernement de thérapies alternatives doit obligatoirement s'accompagner de la mise sur pied de mécanismes de protection pour les utilisateurs de ce genre de services. L'organisme préconise notamment la création d'un code de déontologie qui interdirait de se servir de toute thérapeutique pour faire du recrutement ou pour imposer ses croyances aux clients.

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi

Cellulaire Chic enr.
Tél. : (418) 696-0506

Québec

Centre Cellulaire Charest
Tél. : (418) 687-2121

Radio d'auto de Québec inc.
Tél. : (418) 872-4040

AGENTS AUTORISÉS

Alma

Cellulaire Chic
Tél. : (418) 668-7771

Charlesbourg

La Clef de Sol inc.
Tél. : (418) 627-0840

Télé Dynamique inc.
Tél. : (418) 623-5404

Québec

Capitale Cellulaire
Tél. : (418) 681-2131

La Clef de Sol inc.

Tél. : (418) 524-8431

Cellulaire Canada

Tél. : (418) 687-4995

Séré Auto

Tél. : (418) 527-5644

Rivière-du-Loup

La Celluboutique
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville

Le Pro du C.B. inc.
Tél. : (418) 338-3440

Ste-Foy

La Celluboutique
Tél. : (418) 650-1000

Boutique Cellubel

Tél. : (418) 659-4566

St-Nicholas

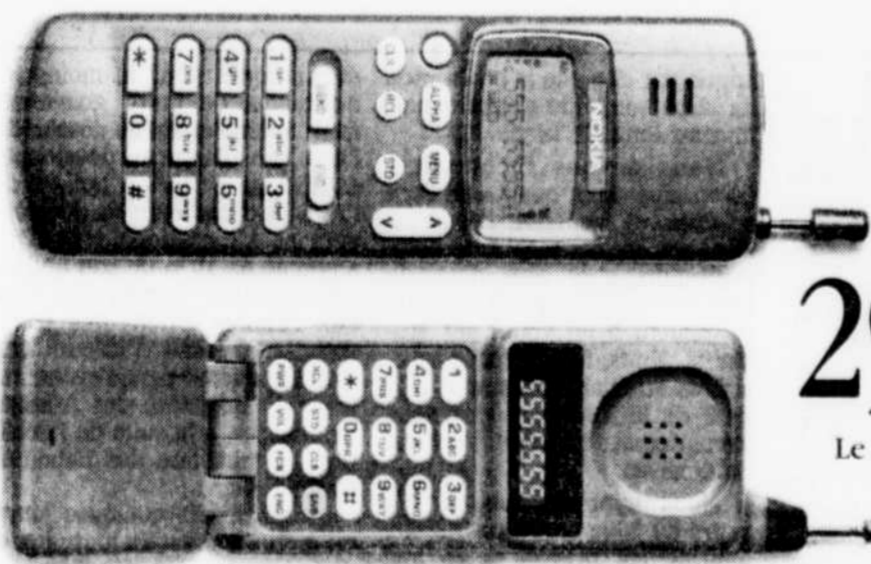
La Celluboutique
Tél. : (418) 831-4000

Vanier

Concept Auto G.L.T. inc.
Tél. : (418) 683-1242

Choisissez, on y met le paquet...

Trois mois gratuits des options Week-ends illimités et Facturation détaillée. Trois mois gratuits d'accès au Centre de messages. Pour une période de temps limitée seulement.



29,95\$
par mois

Le forfait Avantage
portatif

Motorola. Le forfait Avantage portatif Plus à 42,95\$ comprend 30 minutes gratuites par mois pour les 36 prochains mois.

Bell Mobilité Cellulaire

La Clef de Sol inc.

Comprend l'accès mensuel. Versement initial requis et frais de rachat en sus. Frais annuels d'accès au réseau et taxes applicables en sus, sous réserve d'approbation de crédit. Adressez-vous au dépositaire pour connaître toutes les conditions. Miles AIR MILES offerts uniquement aux abonnés des services Or et Platine de Bell Mobilité Cellulaire. AIR MILES International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire inc., usager inscrit.



POMME DE TERRE

10 livres, produit du Québec



47¢
QUALITÉ SUPERIEURE
sac de 10 lbs

CHAMPIGNONS

Blanc ou café, produit de l'Ontario, frais



67¢
QUALITÉ SUPERIEURE
la chopine

BROCOLI

Produit de la Californie, grosseur #14



87¢
QUALITÉ SUPERIEURE
chacun

BANANES

Produit importé



37¢
QUALITÉ SUPERIEURE
la livre
82¢ le kilo

CANTALOUPE

Produit du Honduras, grosseur #23



77¢
QUALITÉ SUPERIEURE
chacun

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE.

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 MARS 1993.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

LE JARDIN MOBILE

ÉDITORIAL

Sages-femmes: trouver un compromis

Il n'est pas surprenant que les médecins refusent toujours de collaborer avec le ministère de la Santé et des Services sociaux qui a signifié il y a maintenant deux ans son intention de mettre sur pied des services de sages-femmes.

Rétrogrades, les médecins? Corporatistes, les disciples d'Esculape? Soulignons d'abord que la loi 4 de 1990 qui encadre les activités des projets pilotes de sages-femmes constitue une véritable révolution dans la pratique médicale et hospitalière et que le ministre Marc-Yvan Côté n'y va pas avec circonspection dans sa volonté de faire reconnaître les sages-femmes. On peut comprendre certaines des inquiétudes des médecins.

Plus que des actes médicaux qui leur étaient réservés, les médecins perdent surtout, dans cette loi, le contrôle sur la pratique des sages-femmes qui se voient reconnaître une autonomie totale dans les salles d'accouchement des hôpitaux.

La loi 4 prévoit qu'un comité provincial, — où les sages-femmes et leurs sympathisantes seront à parité avec les médecins, les infirmières et des représentants des universités et collèges —, décidera des facteurs de risque qui détermineront si une femme enceinte peut recourir aux services d'une sage-femme. C'est ce même comité qui établira les compétences requises des candidates au titre de sages-femmes et qui évaluera leurs connaissances. Ce sont beaucoup de responsabilités, extrêmement diverses de surcroît, pour un seul comité.

La loi prévoit encore qu'un comité local multidisciplinaire sera formé dans chaque établissement où pratiqueront des sages-femmes, (les sages-femmes et leurs sympathisants y détiendront une majorité de sièges), pour élaborer leurs règles de pratique, contrôler et évaluer leur travail.

On constate avec surprise la présence obligatoire à ces deux comités, aux mandats très techniques, d'usagers ou de sympathisantes du mouvement des sages-femmes. Cette inclusion laisse croire qu'on est toujours au stade de la croisade en faveur de la cause.

Il y a tout de même une marge entre le militantisme et la compétence technique requise pour bâtir des programmes et évaluer la performance des professionnels.

Pourquoi ne recourt-on pas, dans cette veine, aux usagers pour préparer et évaluer le bagage pédagogique des médecins, des avocats ou des ingénieurs? Ne devrait-on pas aussi associer des sympathisants à l'établissement de leurs règles habituelles de pratique?

Malgré ce « dérapage » idéologique, le ministre Côté tient pourtant toujours à ce que les accouchements pratiqués par les sages-femmes se tiennent dans des lieux publics, à proximité de services médicaux ou infirmiers, pour assurer plus de sécurité aux patientes.

Entre un monde médical fermé sur lui-même et un nouvel ordre des choses empreint d'un certain dogmatisme, les femmes ne pourraient-elles pas obtenir les services de sages-femmes, munies, comme on le prévoit en Ontario, d'un diplôme universitaire qui assure leur compétence? Ne devraient-elles pas travailler aussi sous la supervision des chefs d'obstétrique?

Souhaitons que les parties en viennent rapidement à un compromis avant que le ministre ne recoure à une autre loi.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

LA LOI SUR LES SAGES-FEMMES



Les dauphins dans l'aquarium

À la fin de décembre 1984, les conseillers de René Lévesque avaient réussi à le convaincre de ne plus se présenter à l'Assemblée nationale. Le PQ traversait alors la pire crise interne de son histoire et, depuis quelque temps, le comportement du premier ministre était pour le moins bizarre. Toutes sortes de rumeurs circulaient sur son état de santé, mais les médecins de l'Enfant-Jésus avaient finalement conclu au surmenage.

L'opposition libérale avait profité de son absence pour concentrer ses attaques sur Pierre Marc Johnson, qui faisait figure de dauphin depuis le virage du « beau risque ». La prestation de M. Johnson avait été telle que plusieurs avaient déjà commencé à dire qu'avec lui comme chef, les chances du PQ seraient bien meilleures contre les libéraux de Robert Bourassa. Six mois plus tard, M. Lévesque annonçait sa démission.

Le contexte n'est évidemment pas le même aujourd'hui : personne au PLQ ne pense qu'un autre chef ferait mieux que M. Bourassa. Mais il reste que de tous les aspirants à sa succession, c'est Lise Bacon qui a le mieux performé à la reprise des travaux parlementaires. Pas facile de coincer la Grande Mademoiselle.

Guy Chevrette n'avait pas beaucoup le choix, mardi après-midi : avec un taux de chômage qui dépasse les 13%, il lui fallait demander en premier lieu ce que le gouvernement entendait faire pour créer de l'emploi. Mais on ne peut pas dire qu'il y a mis beaucoup de conviction, lisant sa question comme s'il s'agissait d'un *pensum*.

Mme Bacon avait évidemment prévu le coup et sa cassette était prête : 556 millions \$ investis dans la relance depuis novembre 1992, 24 000 nouveaux emplois, sans parler du « redressement démographique », de

Michel
DAVID

la « réussite scolaire », de la « paix sociale », etc. En veux-tu, en v'la !

Peu importe que ce soit vrai ou faux, ce genre d'arguments assénés en rafales est pratiquement imparable. Il suffit d'en avoir plusieurs et de les débiter avec assurance. Même M. Bourassa, qui est pourtant passé maître dans l'art des cassettes, n'aurait pas fait mieux. D'accord, on n'a rien appris, mais c'est généralement comme ça à l'Assemblée nationale : les partis cherchent moins à informer qu'à marquer des points ou à éviter d'en perdre.

Jacques Léonard s'est fait clouer le bec, lui aussi, quand Mme Bacon lui a rappelé les millions investis au Mont-Tremblant, dans son propre comté de Labelle. Il a eu plus de succès en opposant le « contrat social » que Gérard Tremblay propose de conclure avec les employés de l'État au nouveau gel salarial qu'envisagerait Daniel Johnson. M. Tremblay ne savait pas trop quoi dire, tandis que M. Johnson préférait ne rien dire du tout.

C'est dommage que les règles édictées par l'Assemblée nationale ne permettent pas de télédiffuser les réactions des autres députés pendant qu'un de leurs collègues parle. Ça vous aurait permis d'apprécier le sourire des autres prétendants à la couronne, Lise Bacon, Pierre Paradis et Gil Rémillard, qui semblaient beaucoup s'amuser de les voir se renvoyer la patate chaude.

Le tour de M. Rémillard n'allait cependant pas tarder à venir. Il a dit être très heu-

reux qu'on lui pose enfin une première question sur le dossier constitutionnel depuis le référendum du 26 octobre, mais sans vouloir gâcher son plaisir, je ne suis pas sûr que ça va renforcer ses chances, advenant une course au leadership.

Alors que tout le monde au PLQ ne demande qu'à oublier le cauchemar constitutionnel, M. Rémillard semble prêt à se lancer dans une nouvelle ronde de négociations. « Nous avons besoin d'une réforme constitutionnelle », a-t-il déclaré, ajoutant qu'elle devrait se faire « en fonction des principes qui nous ont toujours guidés depuis qu'on a la responsabilité de ce dossier en 1985 ».

C'est à se demander si ce ministre n'est pas un peu masochiste sur les bords. Après Meech et Charlottetown, on pense qu'il voudrait au moins recommencer sur des bases nouvelles. Mais non. Voyez-vous, M. Rémillard ne considère pas les expériences de 1990 et 1992 comme des échecs, mais bien comme des « références ». Au Canada anglais, on l'a trouvée bien bonne. Comme a dit Bob Rae, hier, il y en a qui n'ont pas compris le message.

Depuis deux jours, Pierre Paradis ne demande qu'à faire son *show*, lui aussi, mais il n'a pas encore trouvé l'occasion. En sortant du Salon Bleu, mardi, il s'est longuement attardé à converser avec les journalistes, qui voulaient savoir comment, en sa qualité de leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, il appréciait l'absence de M. Bourassa.

Quand on pense à leurs démêlés antérieurs, il était assez savoureux de l'entendre faire l'éloge de la vice-première ministre : « Le quart-arrière n'est pas là pour planifier la joute, mais Mme Bacon a pris la relève. Vous l'avez vue à la période de questions, elle a très bien joué ». C'en était presque touchant.

Bloc-notes

Charest lavé

Jean Charest doit se demander cette semaine de quelle sorte d'amis il avait bien pu s'entourer ! Fort intéressé par la direction du Parti conservateur, le ministre de l'Environnement croyait au départ à une lutte honorable.

Ne le considérait-on pas, après tout, comme un des protégés de Brian Mulroney qui n'a pas hésité à lui confier un ministère de première importance après l'avoir rappelé au cabinet malgré une bourde sérieuse ? Mais voilà que le ciel lui tombe sur la tête : ses collègues québécois se ruent littéralement sur Mme Kim Campbell.

Même le ministre de la Justice et patron de l'organisation québécoise du PC, Pierre Blais, a rejoint le clan Campbell, au grand dam de Jean Charest qui se pensait son ami.

M. Charest se retrouve bel et bien piégé. Ses collègues du Québec ont décidé que Mme Campbell allait gagner, et qu'il valait mieux se rallier à elle dès le départ plutôt qu'au second tour, question d'obtenir sa reconnaissance éternelle et les retombées politiques qui en découlent.

La course à la direction, qui devait assurer aux conservateurs une belle place dans les médias pendant les trois prochains mois, ressemble de plus en plus à un couronnement sans même que personne ne parle de contenu.

En identifiant leur choix de manière trop évidente, les conservateurs ont, en outre, livré Mme Campbell en appât à tous leurs adversaires. Ils le regretteront. Le député de Sherbrooke n'aura même pas le loisir de négocier son appui à la gagnante car elle n'en aura nul besoin.

Il court également le risque d'arriver en fin de course sans l'appui de sa propre province, ce qui serait une étrange façon de montrer son importance politique et électorale. Même comme apprentissage pour l'éventuelle succession de Mme Campbell, l'exercice ne vaudra pas cher dans les conditions présentes.

Les dirigeants du parti auraient voulu une véritable lutte mettant aux prises des candidatures de taille. Michael Wilson a déjà compris que les dés étaient pipés contre lui. Jean Charest devrait songer à l'imiter.

Pourquoi flamber 900 000 \$ — frais de transport en sus — pour participer à une comédie quand les autres acteurs ne respectent pas le scénario et détruisent tout suspense en se collant à l'héroïne dès le premier acte ?

RAYMOND GIROUX

Votre Opinion

L'Hôpital général

La célébration du 300^e anniversaire de la fondation de l'Hôpital général de Québec éveille en nous tous qui avons fréquenté l'établissement, qui y avons oeuvré ou qui l'animes encore aujourd'hui, des sentiments et des pensées que nous voulons partager. C'est le moment tout désigné pour d'heureuses retrouvailles.

À en juger par l'intérêt croissant qu'on nous porte tant à l'intérieur de l'institution qu'à l'extérieur, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper qu'au cours de ces années d'activités, l'École des infirmiers et infirmières auxiliaires de l'Hôpital général de Québec avait atteint un niveau de respectabilité enviable.

Cette école ne se limitait pas à n'être qu'un milieu de formation technique, son enseignement était empreint de valeurs humaines et morales distinctives et véhiculait l'amour, le respect, l'oubli de soi, la gratuité, voire la recherche de la perfection dans l'accomplissement de la tâche.

À cette école, nous avons découvert la richesse et la sagesse de la personne âgée. Nous avons

appris par elle que la croissance de la personnalité s'échelonnait tout au long de la vie.

Nous devons reconnaître qu'en plus de la qualité de l'enseignement dispensé, ce qui a ajouté encore au renom de cette institution, c'est sans doute le sentiment d'appartenance que continuent à lui vouer ses étudiants. Nous, infirmiers et infirmières auxiliaires, sommes très fiers de la formation que nous avons acquise à l'Hôpital général de Québec.

Nous rappelons que, dans le cadre du 300^e anniversaire, une amicale est prévue le 15 mai 1993 pour tous ceux qui y ont donné ou reçu la formation d'infirmiers et infirmières auxiliaires.

Pour plus de renseignements, communiquer avec madame Thérèse Turcotte, unité 3000, au (418) 529-0931.

Micheline Rousseau, Nicole Croteau, infirmières auxiliaires Hôpital général, Québec

L'aide canadienne

Où va l'aide canadienne au développement ?

Dans LE SOLEIL du 24 février, Michel Vastel faisait état

de pratiques pour le moins inquiétantes de notre gouvernement fédéral quant au dossier de l'aide canadienne au développement. Une partie du budget de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), amputée de 10 % de son budget en décembre dernier, va déjà aux Affaires extérieures canadiennes. On sait d'ailleurs que l'ACDI pourrait dans l'avenir relever du ministère des Affaires extérieures, à la suite de l'abolition du ministère des Relations extérieures.

Aussi depuis quelques jours, on rapporte dans les journaux et dans les coulisses des coupures ici et là dans l'enveloppe de l'aide au développement : 25 % de coupures dans le programme des Philippines ; les organismes non gouvernementaux d'éducation ou de coopération internationale ont été avisés de coupures oscillant entre 5 et 15 % ; des pays d'Afrique de l'Est et du centre n'auront plus d'aide bilatérale (aide de gouvernement à gouvernement), etc.

Toutes ces manoeuvres démontrent que le gouvernement conservateur opère des changements majeurs dans l'aide canadienne au développe-

ment en catimini et à la pièce sans politique claire.

En tant que citoyenne qui se sent concernée par les actions du Canada à l'étranger, ces pratiques amateurs m'inquiètent au plus haut point.

Sylvie Desautels
Québec

La politesse existe

J'ai eu une contravention au Costa Rica pour excès de vitesse. Je la méritais ; je l'ai payée.

Le policier, devant un permis de conduire du Québec, était presque mal à l'aise de m'avoir interceptée.

Il s'est d'abord assuré que je comprenais bien ce qu'il me disait. Puis, il m'a expliqué les raisons de la surveillance policière accrue : élections le lendemain. Puis il s'est informé de mon pays et m'a demandé mon opinion sur le sien. Le ton était rassurant ; il parlait lentement et avec douceur. J'ai aimé sa politesse, je la lui ai rendue.

Ce fut, tout compte fait, une belle expérience dont je suis contente : la politesse existe et elle est facile.

Marie Dubreuil
Sillery

LES IDÉES DU JOUR

L'accord de libre-échange : le commerce avant l'aide

par PIERRE S. PETTIGREW

Extraits du mémoire présenté à la Commission parlementaire des institutions de l'Assemblée nationale du Québec par M. Pierre S. Pettigrew, vice-président de Samson Bélair Deloitte et Touche International.

Ce qui est important de retenir dans l'adaptation au libre-échange, c'est que le Canada et le Québec doivent restructurer leur économie dans un contexte de redistribution mondiale du travail et de la production. Cependant, rien n'indique que ceci est en train de se faire au rythme voulu, ou selon le scénario et la vigueur souhaités.

Au contraire, les données que nous possédons sont inquiétantes, particulièrement en termes de notre capacité de concurrencer à l'échelle mondiale. La progression de notre productivité, celle du capital et celle de la main-d'œuvre au Canada n'a pas progressé aussi rapidement que celle de nos principaux concurrents. Durant ces mêmes années 1980, la plupart des autres pays du monde réussissaient, eux, à améliorer substantiellement leur taux de productivité. Le Canada affiche aujourd'hui la plus faible amélioration de productivité de tout le Groupe des Sept et se situe à l'avant-dernier rang parmi les 16 membres de l'OCDE.

Dans le secteur secondaire, la progression des coûts unitaires de la main-d'œuvre a été largement supérieure à celle des États-Unis, en raison des hausses salariales plus élevées et une croissance plus faible de la productivité. Si on ajoute le coût très élevé du capital, ce n'est certainement pas la recette idéale pour favoriser, à long terme, des investissements majeurs dans notre économie.

Être compétitif

Le vrai défi, dans mon esprit, c'est de réussir à être productif, à être compétitif sur le marché mondial et, en même temps, conserver une monnaie forte. En effet, blâmer la force de notre dollar ne règle rien. L'Allemagne a réussi malgré un mark fort. Le Japon a aussi réussi avec le yen. Nos problèmes à long terme ne seraient pas réglés par une baisse importante de notre dollar. Accepter un dollar faible, c'est payer plus cher nos produits d'importation, c'est accepter d'être plus pauvres.

Tout accord de commerce, qu'il s'agisse du multilatéral dans le contexte du GATT et bilatéral et trilatéral dans le contexte du libre-échange, exige une transition et il est impérieux de mettre sur pied dans les industries particulièrement affectées des programmes spécifiques de transition. Une grande erreur lors de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange bilatéral a été d'avoir promis des programmes de transition pour permettre à la main-d'œuvre d'être recyclée vers d'autres fonctions industrielles et de n'avoir jamais mis sur pied ces programmes. Il est important que cette erreur ne soit pas répétée dans le cadre de l'ALENA.

Le dialogue Nord-Sud

Pour la première fois, un accord de libre-échange comporte un élément Nord-Sud et on ne l'a pas souligné suffisamment. On

parle très souvent de la dette des pays du Sud, mais il faut prendre conscience que l'on ne peut pas régler le problème de la dette des pays du Sud sans leur ouvrir nos marchés, sans accepter de faire du commerce avec eux, sans les assister dans leurs propres démarches de modernisation de leur économie et sans les encourager dans leur volonté de s'en sortir.

Les États-Unis et le Canada ont en l'occurrence une responsabilité historique à l'endroit du Mexique qui est un pays en développement et dont le problème de la dette est éternel.

Au début des années 1980, la Communauté économique européenne avait choisi d'admettre en son sein l'Espagne, la Grèce et le Portugal lorsque ces trois pays ont renoncé aux dictatures qui les avaient dominés pendant des générations. La CEE a fait des efforts considérables pour les intégrer et leur permettre d'adhérer à la communauté. En intégrant ces pays, la CEE leur a permis de consolider la démocratie hésitante à ses débuts.

Le Canada et les États-Unis ont à l'endroit du Mexique le même genre de responsabilités. Depuis 1986, le Mexique a cheminé considérablement dans la voie de la libéralisation. Il est très important que nous encourageons les Mexicains dans leur orientation économique nouvelle et les choix politiques, économiques et démocratiques que celle-ci implique.

Je tiens à souligner cet aspect de dialogue et de solidarité Nord-Sud, car l'écart grandissant entre les pays riches et les pays pauvres risque de créer un déséquilibre insoutenable pour l'ordre international du XXIe siècle, particulièrement si on tient compte de l'évolution démographique.



Un marché au Mexique. Le Canada et les États-Unis ont une responsabilité historique envers ce pays en voie de développement.

La population de la terre passera de cinq à dix milliards d'individus d'ici l'an 2050. La population des pays riches restera à un milliard, celle des pays déshérités passera de quatre à neuf milliards. Donc à moins de réaliser un changement radical dans le déséquilibre Nord-Sud, notamment par la voie du commerce, les générations qui nous suivront, seront terriblement fragilisées.

Intégration des économies

La mondialisation impliquant une intégration fonctionnelle des activités économiques à travers divers espaces, l'intégration des économies du Sud à celles du Nord est la voie d'avenir, car elle offre des avantages réels à tous. Chaque pays pourra investir dans ses avantages comparatifs et aura ainsi la chance de contribuer et de participer à la création de la richesse.

Le temps n'est plus aux débats passionnés mais à l'action. Les gestionnaires canadiens doivent être plus déterminés à gagner et à

planter de nouvelles technologies et d'innovations dans la gestion.

L'État doit aussi faire sa part parce que la compétitivité de l'État représente le principal objectif des années 1990. Notre économie n'a aucune chance de devenir compétitive si l'État ne devient pas lui-même compétitif. Nous devons, bien sûr, maintenir le cap sur l'assainissement des finances publiques. L'État consomme tellement de capital qu'il augmente le loyer de l'argent pour l'entreprise et retarde les décisions d'investissement importantes et urgentes. L'État nous coûte trop cher pour ce que nous en retirons.

Un accompagnateur

L'État ne peut plus être l'entrepreneur et le moteur du développement économique de naguère mais doit devenir un catalyseur et un accompagnateur de ce développement. Il doit devenir plus flexible, plus intelligent et meilleur stratège. Il doit également coûter moins cher et libérer des ressources pour que la société civile et le secteur privé puissent assumer les fonctions d'entrepreneur.

Comme je le disais en novembre dernier à la Chambre de commerce de Montréal, il faut passer de l'État Obélix, présence musculaire, à l'État Astérix, présence cérébrale.

L'État doit modifier sa gestion de manière radicale. Ce n'est pas du moins-État qu'il faut, mais du mieux-État. L'État doit rapide-

ment remplacer sa gestion à la verticale par une gestion horizontale, plus légère, plus intelligente, plus intégrée, plus orientée vers les résultats. La planification stratégique régionale et les grappes industrielles feront faire un grand pas vers la gestion horizontale.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont beaucoup à faire pour coordonner leurs interventions, notamment en développement régional et leurs politiques industrielles. Ils doivent ajuster leurs diverses politiques aux nouvelles règles du jeu. Plusieurs des politiques actuelles n'ont plus leur raison d'être dans un contexte de libre-échange. Je pense, entre autres, à toutes ces barrières interprovinciales qui nuisent à la compétitivité de nos entreprises.

Le monde d'hier ne reviendra plus. Le mondialisation a bouleversé les rapports de force entre espaces industriels. Il en résultera un nouvel ordre économique mondial dont la principale caractéristique sera d'être technologiquement hiérarchisée. Or, les nouveaux pays industrialisés (NPI), dont les dragons d'Asie, envahissent précisément les créneaux de technologie intermédiaire : pétrochimie, acier, pâte et papier, automobile, textile.

Le Canada doit s'engager dans les créneaux supérieurs des biens et des services à haute valeur ajoutée.

Aujourd'hui, le Mexique, le Chili, l'Uruguay Round du GATT interpellent le Canada de la même façon.

Mannequin

Le printemps fait un retour en force et Mannequin vous présente une collection printemps-été époustouflante : une profusion de riches couleurs éclatantes et de nuances ensoleillées... Et selon Régina, même la nature n'a jamais créé de couleurs aussi ravissantes!

Stationnement gratuit pour nos clientes

OUVERT LE DIMANCHE

PLACE de la CITÉ

2635, Hochelaga Sainte-Foy

mobilia

1/2 prix

CUIR ITALIEN SOFA 1199\$
CAUSEUSE 999\$ ENSEMBLE 1999\$

SOLDE D'ÉCHANTILLONS DE PLANCHER

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%

AFIN DE FAIRE PLACE À LA NOUVELLE COLLECTION PRINTANIÈRE, MOBILIA A RÉDUIT LE PRIX DE PLUSIEURS CENTAINES D'ARTICLES JUSQU'À 60%! SOFAS, CAUSEUSES TOUT CUIR, CHAISES DE SALLE À MANGER, TABLES À CAFÉ, UNITÉS MURALES. TOUT DOIT ÊTRE VENDU À PRIX RÉDUIT DURANT LE PLUS GRAND SOLDE DE LA SAISON. LE SOLDE D'HIVER MOBILIA!

SALON	Prix courant	Prix de solde	Table console, marbre nero marquinia	1125\$	699\$
Sofa, causeuse, cuir vert	6 471\$	3 699\$	Table console, verre courbé	749\$	599\$
Sofa, causeuse, cuir beige nacré	5 559\$	3 358\$	Table de bout, verre courbé	559\$	449\$
Sofa, causeuse et fauteuil, cuir noir	5 069\$	2 999\$	Table à café, marbre nero marquinia, carrara et verre	1 249\$	599\$
Causeuse et fauteuil, cuir noir	1 669\$ ch.	999\$ ch.	Table console, cuir levant et verre	1 019\$	499\$
Sofa, causeuse, cuir noir	6 854\$	3 899\$	Table console, travertin et verre	907\$	499\$
Sofa, causeuse, cuir coquille d'oeuf	6 039\$	2 499\$	Table à diner, marbre carrara et verre	824\$	659\$
Sofa, causeuse, cuir beige	6 579\$	2 899\$	Table à café, merisier	619\$	399\$
Sofa, causeuse, cuir lilas	9 748\$	4 699\$	Table de bout, verre	710\$	399\$
Sofa, causeuse, cuir rose	4 818\$	2 299\$	Table à café, marbre nero marquinia et verre	875\$	499\$
Causeuse et fauteuil, cuir bleu	3 263\$	1 799\$	Table console, nero marquinia, carrara et verre	999\$	699\$
Sofa, causeuse, cuir noir "Channel Gold"	2 623\$	1 299\$			
Sofa, causeuse, cuir noir	10 201\$	5 699\$	CHAMBRE		
Causeuse, cuir prune	3 843\$	2 459\$	Chambre, 5 morceaux, laque italien noir	4 899\$	2 399\$
Sofa, cuir gris	2 029\$	1 099\$	Commode, laque italien noir	1 199\$	799\$
Causeuse, cuir beige	4 599\$	2 499\$	Chambre, 4 morceaux, laque nacré	4 849\$	2 449\$
Sofa-lit, cuir coquille d'oeuf	3 108\$	1 299\$	Commode haute, laque nacré	1 199\$	839\$
Causeuse, cuir noir	3 230\$	1 889\$	Chambre, laque noir, et tête de lit, cuir, 4 morceaux	3 900\$	2 299\$
Causeuse, cuir d'oeuf	2 435\$	1 399\$	Chambre, merisier perle, détails McIntosh	2 420\$	1 999\$
Vitrine triangulaire, fini bois noir	1 079\$	599\$	Commode haute, merisier	935\$	599\$
Unité télé, stratifié noir	739\$	499\$	SALLE À MANGER		
Unité audio, stratifié noir	850\$	450\$	Table à diner, laque lesa	1 799\$	1 299\$
Unité murale de coin, stratifié noir	568\$	429\$	Table à diner, travertin	1 499\$	899\$
Meuble d'appoint "art déco" noir et cognac	1 162\$	599\$	Table à diner, marbre nero marquinia	2 040\$	1 299\$
Unité de coin, cuir noir et cognac	1 224\$	599\$	Table à diner, marbre carrara et verre	1 019\$	699\$
Meuble d'appoint "art déco" noir et bleu	998\$	599\$	Table à diner, marbre nero marquinia et verre	1 199\$	649\$
Secrétaire, pin cérusé	1 849\$	1 199\$	Ens. de salle à manger, 8 morceaux, merisier perle	4 519\$	2 898\$
Unité bar ou audio	1 359\$ ch.	799\$ ch.	Ens. de salle à manger, 6 morceaux, chêne blanchi	3 087\$	2 299\$
Unité télé, 3 canaux	2 759\$	1 299\$	Buffet et huche, chêne blanchi	2 339\$	1 599\$
Table à café, marbre nero marquinia	1 079\$	862\$	Table à diner, laque nacré	1 749\$	999\$
Table de bout, marbre nero marquinia	999\$	799\$	Ens. dinette, table et 4 chaises, fini acajou	875\$	699\$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

5500, boul. des Gradins, Place Lebourgneuf 623-9986
QUÉBEC • SHERBROOKE • OTTAWA • MONTRÉAL • TORONTO

RÉSULTATS

lotto Québec

Tirage du 93-03-10

JEU DES CARTES

POSITIONS

JEU 1

A 8 9 V D

MACHINE À SOUS

JEU 2

POSITIONS

7 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS

JEU 3

64 55 90

Banco

Tirage du 93-03-10

3 4 5 6 13

16 20 22 25 34

36 37 38 41 42

43 48 54 59 65

Prochain tirage 93-03-11

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BBM

vous accueillent à bras ouverts!

NOUVEAU!

NOS PETITS DÉJEUNERS VOUS ATTENDENT

Les samedis et dimanches de 8h à 14h

SAINTÉ-FOY 656-6700

CAP-ROUGE 653-5040

LEVIS 835-1972

LORETTEVILLE 847-8575

BONNEAU BLANCHET
 AUPRÉ BIRON ASSELIN • BILODEAU AUDET BEDARD
 LLEAU FISET BOU
 TÈ ROCHON GOSS
 DEAU DOUCET S
 RNABÉ GARO
 GEAU PAQUE
 ERÉ PLAMOND
 RBEAU CADER
 RIER BISSON
 TEAU COSSET
 ER SOUCY G
 RIVEAU FRADETTE
 IDRY LANG
 GARNEAU
 OUETTE
 TANGUA
 BOURGULT • POIRIER MORENCY
 DEVEAU PICHETTE THIRA
 BABIN • BARDELEAU MORISSE
 COUILLARD • LAVALLE BRET
 ON CANTIN
 REAU GOU
 RUBÉ PERRO
 AU BISSONN
 NIER FILIO
 BEAU GOY
 FLAMAND
 SIER CHARR
 GODIN •
 BUREAU BARRI
 TANGUA

C'EST LE MOIS DES Familiales

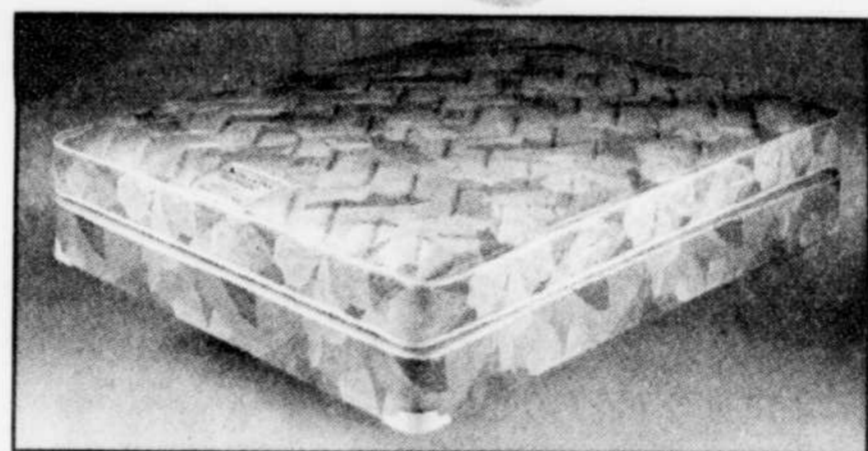
GAGNEZ**
 des bons d'achats
 de 1000 \$, 100 \$ ou 50 \$
 Écoutez **CRC** à 8 heures 10
 tous les matins
 du lundi au vendredi

SUR TOUT
 aucun comptant
 aucun paiement
 aucun intérêt

COMMENCEZ
 À PAYER LE
12 SEPTEMBRE
93*




SERTA




SIMMONS



SOMMEX



**MATELAS
 À RESSORTS**



SOFA-LIT
 EXPANSION DESIGN

499⁹⁵\$

MOI, MA FAMILLE ACHÈTE CHEZ

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE
 12 h à 17 h
 SAUF POINTE-AU-PÈRE
 ** Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

Cartes de crédit acceptées.
 * Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

- | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|
| <p>LÉVIS:
 5720, boul. Étienne-Dallaire
 (angle Kennedy)
 833-4511</p> | <p>BEAUPORT:
 535, boul. Ste-Anne
 667-6282</p> | <p>LES SAULES:
 Carrefour Les Saules
 5150, boul. l'Ornière
 871-4411</p> | <p>TROIS-RIVIÈRES:
 2200, boul. des Récollets
 (819) 373-1111</p> | <p>POINTE AU PÈRE:
 822, boul. Ste-Anne (route 132)
 COMTE DE RIMOUSKI
 725-4411</p> | <p>LIVRAISON ET SERVICE:
 QUÉBEC: 847-4411
 TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
 RIMOUSKI: 725-4411</p> |
|---|--|--|--|---|---|